

Villeneuve va-t-il perdre au jeu des F1 musicales ?

La Presse au Grand Prix de Grande-Bretagne, page 5



Omnium britannique
La chronique de Mike Weir

Cahier Sports, page S4

Les Kings de la route

Cahier Actuel, page B1



MONTRÉAL | MERCREDI 16 JUILLET 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 261 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | ÉDITION PROVINCIALE > 70¢

Les opposants aux fusions s'activent en retrait

FRANÇOIS CARDINAL

TANDIS QU'UNE bonne partie des membres de l'administration Tremblay profitent de leurs vacances, les défusionnistes s'activent frénétiquement dans la coulisse. Réunis au sein d'un comité informel, de nombreux élus et ex-maires promettent ainsi de livrer une bataille féroce au cours des prochains mois.

D'un bout à l'autre de l'île, les défusionnistes planchent actuellement sur les mémoires qui seront présentés à la commission parlementaire à Québec l'automne prochain, certains distribuent également des tracts à leur population et d'autres tentent de créer des liens avec les autres villes fusionnées de la province.

« Je ne cache pas que, d'une façon informelle, nous sommes en contact, précise Peter Trent, ex-maire de Westmount. On se parle au téléphone, on se rencontre à l'occasion, c'est vrai. »

Au sein du groupe, on compte plusieurs ex-maires dont Bernard Paquet (Saint-Laurent), Irving Adessky (Hampstead), Bill McMurchie (Pointe-Claire), Bill Tierney (Sainte-Anne-de-Bellevue), Ed Janiszewski (Dollard-des-Ormeaux) et Luis Miranda (Anjou). Précisons que ces deux derniers élus font partie de l'Équipe Tremblay (UCIM).

« On s'est rencontré au début du mois de juillet, précise M. Paquet, et on devrait se réunir à nouveau à la fin du mois pour planifier nos actions. »

Ces personnes représentent en quelque sorte les groupes locaux de défusionnistes et tentent de coordonner la lutte à venir. Ainsi, M. Paquet est à la tête d'un comité de 11 personnes, dont cinq membres de l'ex-conseil de Saint-Laurent. Plus au sud, à Hampstead, M. Adessky a formé un groupe de six ex-élus. Dans l'Ouest-de-l'île, à Pointe-Claire et à Dollard-des-Ormeaux par exemple, ce sont carrément les conseils d'arrondissement qui constituent ces comités.

Voir FUSIONS en A2

DESPATIE, DANS LE CIEL DE BARCELONE



Bien peu de choses pourraient troubler la concentration du plongeur Alexandre Despatie après qu'il a quitté le tremplin. Pas même la vue imprenable qu'il a de la cathédrale de la Sainte-Famille de Barcelone à partir du lieu aménagé pour les Jeux olympiques de 1992. Le jeune Québécois, qui participe cette semaine aux Championnats du monde de natation, a une fois de plus réussi un bel exploit, hier, se classant sixième au trois-mètres. Les détails en page S6.

94,7 Hits FM : une station de radio de Montréal située... aux États-Unis

HUGO DUMAS

« VOUS ÉCOUTEZ 94,7 Hits FM, la station des succès de Montréal. »

Si vous roulez dans l'ouest de l'île de Montréal, à Vaudreuil, Châteauguay, Hudson, Valleyfield et même à Laval, la radio de votre auto pourra facilement capter la fréquence 94,7 sur la bande FM, une station de radio anglophone qui « fait tourner toujours 20 succès d'affilée », dit leur indicatif musical.

Entre les derniers tubes de Justin Timberlake, Christina Aguilera, Sean Paul, Jewel ou Avril Lavigne, 94,7 Hits FM diffuse des publicités du Peel Pub, du club Dôme, des restaurants Dagwoods et d'autres commerces de la grande région de Montréal. Environ la moitié des annonceurs de Hits FM sont du

Québec, les autres ont pignon sur rue à Cornwall (Ontario), à Akwesasne ou à Lake Placid, aux États-Unis.

Un reporter de Hits FM fait des interventions ponctuelles sur le trafic qui embourbe les grandes artères montréalaises et un camion peint aux couleurs de la station se balade souvent dans divers événements culturels de la métropole. Et le numéro de téléphone mis à la disposition des auditeurs de Hits FM pour faire des demandes spéciales est dans l'indicatif régional 514.

Hits FM prétend être une station de Montréal, alors que dans les faits, son antenne est plantée à Malone, une municipalité de 6000 habitants à la frontière de l'État de New York et du Québec, non loin de Huntingdon. Comme Hits FM est officiellement une radio américaine, elle échappe à toute réglementation

du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ce qui irrite ses concurrents dans le marché montréalais. Rappelons que le CRTC oblige les radios francophones à jouer 65 % de leur musique en français. Les radios anglophones doivent avoir un contenu musical à 35 % canadien.

« Je trouve ça déloyal et injuste. Ils (les patrons de Hits FM) contournent la réglementation canadienne pour entrer dans le marché de Montréal. On devrait faire bloquer des fréquences comme celles-là afin qu'elles n'entrent pas ici », soutient Jean-Philippe Tremblay, directeur adjoint à la programmation de CKOI (96,9 FM).

Voir RADIO en A2

Les crimes de guerre commis sous Saddam seront punis



Le Conseil de gouvernement transitoire irakien a décidé hier à Bagdad lors de sa troisième réunion de créer un tribunal pour juger les crimes de guerre commis sous Saddam Hussein et de rétablir les droits des Irakiens « qui ont été victimes de l'oppression du régime déchu ». Son rôle consistera notamment « à définir les bases d'application de ces décisions et à établir des listes nominatives ». Plusieurs centaines de milliers de chiites ont été tués sous Saddam Hussein et les populations kurdes ont également payé un lourd tribut au cours des 24 ans de règne absolu de l'ancien dictateur.

Voir nos informations en A11

Déficit record de 455 milliards aux É.-U. en 2003



LA PRESSE À WASHINGTON

LES RATÉS DE l'économie américaine, la guerre en Irak et les réductions d'impôts consenties par George W. Bush ont contribué à faire gonfler le déficit américain de façon dramatique. Selon les prévisions de la Maison-Blanche, il s'élèvera à 455 milliards de dollars américains cette année, pour atteindre 475 milliards en 2004.

Cette annonce faite hier à Washington a relancé le débat sur la performance de l'administration Bush en matière d'économie, qui demeure son talon d'Achille.

Voir DÉFICIT en A2

Hausse des taux hypothécaires à l'horizon

HÉLÈNE BARIL

LA BAISSÉ d'hier du taux directeur de la Banque du Canada aura des effets contradictoires pour les emprunteurs. Les taux des prêts à la consommation seront entraînés à la baisse, mais pas les taux hypothécaires, dont la tendance est plutôt à la hausse.

On oublie souvent que les taux hypothécaires sont liés à l'évolution du marché des obligations plutôt qu'à celle du taux préférentiel de la Banque du Canada, rappelle François Dupuis, chef économiste adjoint et stratège chez Desjardins.

Dans un geste-surprise, la Banque du Canada a abaissé hier son taux directeur de 25 centièmes, qui descend à 3%.

Voir TAUX en A2

Voir autres textes en D1

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

L'ouragan Claudette fait des malheurs. Imaginez quand ce sera l'ouragan Céline !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	Cahier B	Loteries	A8
Bandes dessinées	B6	Monde	A11, A12
Bridge	E6	Mots croisés	B6
Décès	E6, E7	Mot mystère	B6
Forum	A13	Petites annonces	D11
Êtes-vs observateur?	D11	- immobilier	D11, D12
Feuilleton	B6	- marchandises	D12
Horaire spectacles	C7	- emplois	D12, D13
Horaire télé	C4	- automobile	D13, E6
Horoscope	D13	- affaires	D2

MÉTÉO Voir S16

Nuageux avec averses
Maximum 22 > minimum 16



6 21924 98765 1

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

en collaboration avec **BIÈRE DRY**

galaxie présente **Tendances**

19 h Spectrum

L'auteur-compositeur-interprète de « JE VOUS EMMERDE »

KATERINE

25 juillet (France)

Première partie : **Mathieu Boogaerts** (France)

Billets en vente

Au Spectrum
www.spectrumdemontreal.ca
318, rue Sainte-Catherine Ouest

Aux comptoirs Admission
www.admission.com
(514) 790-1245

et aussi aux guichets des salles où les spectacles ont lieu.

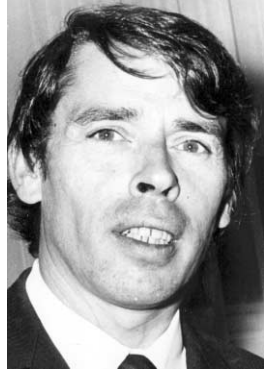
TOUT SUR LES FRANCOFOLIES

www.francofolies.com

876-8989
1 888 444-9114

ROGERS AT&T
ABONNÉS ROGERS AT&T FRANCOFOLIES

DEMAIN DANS LA PRESSE



Les FrancoFolies... de Spa

À une semaine du début des FrancoFolies de Montréal et au moment où les FrancoFolies de La Rochelle sont annulées pour cause de conflit de travail, voici que débute les FrancoFolies de Spa, en Belgique. Notre collaborateur Philippe Renaud est sur place pour rendre compte de la vitalité de ce festival et de ses événements dont un hommage au grand artiste belge Jacques Brel, disparu il y a 25 ans.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez parler de l'Omnium britannique de golf avec Rémi Bouchard à 12h30 cyberpresse.ca/clavardage

> Gabrielle Roy, 20 ans déjà : consultez notre dossier spécial cyberpresse.ca/roy

> Pour lire toutes les critiques des films à l'affiche cyberpresse.ca/films

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
	(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 8-3-2 > À quatre chiffres : 8-8-1-6

SUITES DE LA UNE

RADIO

Suite de la page A1

« Il va falloir que les gens de l'industrie se rassoiennent pour réévaluer les quotas : 65 % de musique francophone, c'est trop, poursuit Jean-Philippe Tremblay. Il faudrait ramener ça à 50 % »

Chez Énergie 94,3, le discours est sensiblement le même. « C'est frustrant de voir quelqu'un jouer cette game-là. C'est désagréable de voir des gens qui essaient de contourner un système mis en place pour tout le monde, note Luc Tremblay, directeur général d'Énergie 94,3. Ils se sont aussi plaints que la force de notre signal (94,3) les bloquait à Montréal. Je les ai trouvés un peu arrogants. »

Le CRTC ne peut empêcher Hits FM d'exister, car cette radio est implantée en sol américain et les ondes sont publiques, rappelle le porte-parole de l'organisme fédéral, Denis Carmel. Une seule fois, le CRTC a permis à une station de radio de Windsor d'abaisser son quota de contenu canadien de 35 % à 30 % afin de mieux livrer bataille aux stations de Detroit.

Drew Scott, le directeur des programmes de Hits FM, se montre plutôt insensible aux critiques de ses concurrents, qui l'accusent de se réfugier aux États-Unis afin de se soustraire aux obligations du CRTC. « Notre marché, c'est Montréal. Nous avons un bureau de ventes à Pointe-Claire. Et la radio, c'est une business. C'est compétitif. Si les autres ne sont pas contents, ils n'ont qu'à modifier leur programmation », répond-il.

Il est difficile d'évaluer la portée



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Au total, Wild Country et Hits FM procurent de l'emploi à une quarantaine de personnes, dit Drew Scott, lui-même morning man à Wild Country, en plus d'être patron de Hits FM.

de Hits FM dans la région, car la station ne souscrit pas à BBM, cette firme qui mesure l'écoute de la radio et de la télé. Selon Drew Scott,

la station « a une écoute considérable dans le West Island, surtout chez les jeunes de 12 à 25 ans ». Selon CKOI et Énergie, Hits FM

est un acteur marginal dans le monde de la radio montréalaise.

« On ne joue que des succès du Billboard. Mais s'il y a de bonnes

chansons canadiennes, on va les faire tourner », précise Drew Scott.

Dans son format actuel, Hits FM existe depuis août 2002. Sa puissance se chiffre à 50 000 watts. En comparaison, le 95,1 FM de Radio-Canada dispose de 100 000 watts et CKOI, de 307 000 watts. « Ça sonne très New York, ça sonne très américain », constate Jean-Philippe Tremblay de CKOI.

La station appartient à Tim Martz, un Ontarien qui a vécu à Montréal dans les années 60 et 70. Hits FM a des bureaux à Pointe-Claire, Cornwall et, évidemment, à Malone. Dans l'édifice qui abrite Hits FM à Malone, le groupe de Tim Martz exploite également 96,5 Wild Country, une station FM que l'on peut entendre dans la grande région de Montréal. La puissance de Wild Country est de 25 000 watts. Au total, Wild Country et Hits FM procurent de l'emploi à une quarantaine de personnes, dit Drew Scott, lui-même morning man à Wild Country, en plus d'être patron de Hits FM.

Le phénomène de ces radios qui diffusent des deux côtés de la frontière n'est pas nouveau. À la fin des années 90, les critiques étaient dirigées vers la station The Buzz (99,9 FM) à Burlington, au Vermont. Au plus fort, Buzz venait gruger un million d'heures d'écoute dans le marché francophone.

À Montréal, les ondes de Hits FM ne traversent pas le centre-ville. Si on habite dans l'Est, les chances sont minces de pouvoir capter cette station.

TAUX

Suite de la page A1

Il s'agit d'une première baisse depuis un an et demi, et d'un changement de cap pour la Banque du Canada, qui ne croit plus que l'économie canadienne a le vent dans les voiles. Au contraire, la banque centrale estime que l'épidémie de SRAS, la maladie de la vache folle et la hausse de la valeur du dollar auront pour effet de ralentir la machine.

Quand la banque centrale augmente son taux directeur comme elle l'a fait hier, seuls les taux d'intérêt sur les prêts à la consommation, comme les prêts-autos et les taux de certaines cartes de crédit baissent en même temps.

Il en est de même pour les hypothèques à taux variables, de plus en plus populaires, qui sont liées au taux préférentiel de la banque centrale. La plupart des institutions financières ont d'ailleurs rabaisé comme il se doit hier leurs taux hypothécaires à taux variables à la suite de la baisse de 25 centièmes du taux directeur.

Les taux hypothécaires à taux fixe, peu importe le terme de l'emprunt, dépendent plutôt de l'évolution du marché obligataire, où les institutions financières financent leurs activités au jour le jour.

Obligations

Ça bouge énormément sur le marché des obligations actuellement, précise François Dupuis. Après avoir atteint un creux au début du mois de juin, les taux obligataires ont bondi ces derniers jours.

Déçus du marché boursier et de l'évolution de l'économie américaine, de plus en plus d'investisseurs s'étaient tournés vers le marché obligataire. Cette demande soudaine a fait monter les prix des obligations et donc baisser leur rendement.

L'optimisme est revenu récemment parmi les investisseurs, à la faveur de nouvelles plus encourageantes pour l'économie américaine, ce qui a redonné de l'attrait au marché boursier et diminué la demande pour les obligations, avec comme conséquence une remontée des rendements sur le marché obligataire.

Hier, le président de la Federal Reserve (la banque centrale américaine), Alan Greenspan, a encore attisé le feu en affirmant que l'économie américaine est sur le point de connaître des jours meilleurs et que la déflation, c'est-à-dire la baisse généralisée des prix qui a tant affecté l'économie du Japon, n'est pas une réelle menace aux États-Unis. M. Greenspan a aussi assuré qu'il n'hésiterait pas à abais-

ser encore les taux d'intérêt si besoin est.

Ces propos ont eu un effet boeuf sur le marché des obligations. Le rendement des obligations à 10 ans du Trésor américain, qui sont la référence sur le marché, est aussitôt passé de 3,73 % à 3,93 %, une hausse de 20 points de base.

Hausse des taux hypothécaires

Ces mouvements sur le marché obligataire laissent présager une hausse prochaine des taux hypothécaires, estime François Dupuis.

C'est aussi l'avis de Marc Lévesque, économiste en chef de la Banque TD. « Les taux hypothécaires vont peut-être rester stables au cours des prochains deux ou trois mois, mais il ne fait aucun doute qu'ils finiront par augmenter à la fin de cette année ou au début de 2004. »

Selon Marc Lévesque, la chute des taux sur le marché obligataire est allée trop loin. « Ce sont des taux de récession alors que l'économie américaine n'est pas en récession », explique-t-il.

Le marché obligataire a aussi hérité de beaucoup de liquidités en provenance du marché boursier, une situation qui devrait se renverser à mesure que l'économie américaine se portera mieux.

Les rendements obligataires s'amélioreront donc, ce qui poussera à la hausse les coûts des institutions financières et par conséquent, le coût des prêts hypothécaires pour les emprunteurs.

Tôt ou tard, ces mouvements se répercuteront au Canada, dont le marché financier évolue en symbiose avec le marché américain. Ça pourrait prendre un peu de temps avant que les choses se synchronisent, précise Marc Lévesque, parce que les écarts de rendement entre les obligations canadiennes et américaines sont encore très élevés.

En effet, pendant que la Federal Reserve multipliait les baisses de taux pour redonner de l'allant à l'économie américaine, la Banque du Canada a augmenté cinq fois son taux directeur, ce qui a creusé les écarts de rendement sur le marché obligataire (et, accessoirement, poussé le dollar canadien à la hausse).

De tels écarts sont insoutenables à long terme, croit l'économiste de la TD, qui s'attend à une autre baisse du taux directeur au Canada en septembre.

Voir autres textes en D1

FUSIONS

Suite de la page A1

Rien n'est encore arrêté sur la forme que prendront les interventions des différents élus et ex-élus durant la commission parlementaire sur le projet de loi 9 (défusion). MM. Trent, Paquet et Adessky pourraient par exemple déposer un mémoire commun tandis que les arrondissements de Pointe-Claire, d'Anjou et de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro le feraient en leur nom propre.

« On travaille très fort, indique M. Adessky. Dans les quelques semaines qui viennent, on va voir comment on peut finaliser tout ça en vue de la commission parlementaire (qui doit se tenir en septembre). »

Des contacts ont également été faits avec les défusionnistes des autres villes du Québec. Aucun n'a toutefois confirmé sa participation au comité, pas plus Réjean Simard (ex-maire de La Baie) qu'Émile Loranger (ex-maire de L'Ancienne-Lorette) ou Francine Gadbois (ex-mairesse de Boucherville).

Précisons qu'aucun des défusionnistes joints n'entretient de réel espoir quant à la proposition sur la décentralisation que déposera bientôt l'administration Tremblay.

Même que Luis Miranda est prêt à mettre sa carrière en jeu pour la défusion d'Anjou. « Si le gouvernement permet la défusion ou encore s'il donne un statut juridique aux ex-municipalités avec un contrôle à 100 % de nos destinées, je garantis qu'avec une formule de péréquation adéquate, le compte de taxes d'Anjou reviendra à ce qu'il était avant la fusion. Si je mens là-dessus, je vais démissionner. »

Calme plat à l'hôtel de ville

Pendant ce temps, à l'hôtel de ville, c'est le calme plat. Il s'agit pour les élus d'un congé bien mérité puisque les deux semaines des vacances de la construction sont les deux seules où le comité exécutif ne siège pas. « Ils travaillent pendant les 50 autres semaines de 10 à 12 heures par jour, a précisé Darren Becker, porte-parole. Ce ne sont pas des machines, ils ont le droit de se reposer. » Le comité sur la décentralisation, pour sa part, poursuit ses travaux.

Dans le camp adverse, par contre, aucun des défusionnistes ne se permet de vacances durant le mois de juillet. Outre la réalisation de mémoires, les élus et ex-élus de l'île s'activent à préparer le terrain,

notamment en distribuant des tracts aux citoyens, comme l'a récemment fait M. Paquet et les membres du comité de Saint-Laurent.

« On se réunit aux deux semaines, indique l'ex-maire en faisant référence au comité local. On a ainsi pu réaliser un dépliant que l'on a distribué aux citoyens afin de les sensibiliser à notre cause, à la hausse des taxes et à la diminution des services. »

Évidemment, une campagne comme celle qui sera bientôt lancée par le camp du oui coûte beaucoup d'argent. Mais pour l'instant, les seuls fonds disponibles sont ceux que les donateurs et les défusionnistes ont bien voulu mettre à la disposition de la cause, une situation décriée par les principaux intéressés.

« L'argent sort directement de mes poches, lance Bill McMurchie, de Pointe-Claire. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'argent dans mes poches ! C'est injuste, d'autant plus que l'administration Tremblay a déjà dépensé 500 000 \$ pour une étude sur la décentralisation. Nous allons donc demander (au gouvernement) qu'il y ait une plus grande équité. »

DÉFICIT

Suite de la page A1

Le déficit de cette année est de loin supérieur à celui de 1992, qui avait atteint la somme record, en chiffres absolus, de 290 milliards.

Le nouveau porte-parole de M. Bush, Scott McClellan, qui en était à sa première conférence de presse quotidienne, a été questionné à ce sujet dès le début de la rencontre. Il a reconnu que le déficit est une « préoccupation » pour l'administration Bush, mais a affirmé qu'il demeure « gérable ». Il reste que la Maison-Blanche a dû revoir ses prévisions à la hausse. En février dernier, elle estimait que le déficit s'élèverait plutôt à 304 milliards.

Afin de justifier l'ampleur du déficit, M. McClellan a montré du doigt la récession et la guerre au terrorisme. Il s'est néanmoins dit optimiste, affirmant que le déficit sera réduit de moitié au cours des prochaines années. La Maison-Blanche, qui mise sur une reprise économique, prévoit que le déficit chutera à 213 milliards en 2007.

« Les priorités les plus importantes du président seront toujours de gagner la guerre contre le terrorisme, de protéger les Américains et de faire croître notre économie plus rapidement et plus fortement », a déclaré M. McClellan. Il a précisé que le déficit atteint actuellement 4,2 % du produit intérieur brut (PIB), alors qu'il était à 6 % en 1983. Il ne s'agirait donc pas nécessairement, selon lui, d'un déficit record.

« Donc, les déficits actuels ne nuisent pas et ne font pas de tort à notre économie alors que les taux d'intérêt demeurent à leur plus bas en 45 ans », a affirmé M. McClellan. Parallèlement, le président de la Réserve fédérale (banque centrale américaine), Allan Greenspan, a annoncé hier qu'il était prêt à maintenir les taux d'intérêt à ce niveau. Il s'est même dit prêt à les réduire davantage.

Les rivaux de M. Bush ont maintenant des munitions supplémentaires pour attaquer le président,

dont la popularité demeure encore très forte. Le déficit, cette année, sera plus important que le budget entier de l'armée américaine. Les finances de l'État se sont grandement détériorées depuis le départ du président Bill Clinton. En l'an 2000, le gouvernement américain avait déclaré un surplus de 236 milliards.

Et ces jours-ci, l'économie américaine peine toujours à créer des emplois. Le taux de chômage s'est chiffré à 6,4 % en juin, son plus haut niveau depuis neuf ans. On dénombre quelque 3 millions d'emplois de moins aux États-Unis depuis l'arrivée au pouvoir de George W. Bush. À l'époque, le taux de chômage était de 4,2 %.

« Le président nous a dit maintes fois de ne pas nous en faire, que son plan fiscal était sur les rails, a déclaré hier le sénateur démocrate Kent Conrad (Dakota du Nord), lors d'un point de presse. On peut dire que le train n'est plus sur les rails. »

ACTUALITÉS

Neuf jeunes athlètes demandent asile au Canada

SONIA BOLDUC
La Tribune

SHERBROOKE — Le nombre de défections au sein des différentes délégations étrangères des Mondiaux jeunesse 2003 est passé à neuf, hier, avec l'addition de cinq demandes d'asile aux quatre déjà déposées au cours de la fin de semaine.

Bien que les championnats d'athlétisme se soient conclus dimanche, certains participants attendent toujours le moment du départ, ce qui pourrait permettre à d'autres athlètes ou entraîneurs de demander asile à leur tour.

L'identité, l'origine et l'âge des athlètes demeurent par ailleurs toujours confidentiels, tout comme les raisons qui ont motivé ces demandes survenues au terme de la compétition réunissant quelque 1500 jeunes et leurs entraîneurs venus de 160 pays.

Pour ceux et celles qui ont côtoyé les athlètes au cours de cette semaine de compétitions, les raisons apparaissent toutefois aussi évidentes que nombreuses.

Changer sa vie

« Bon nombre d'entre eux veulent fuir la terreur, l'horreur de la guerre, la pauvreté ou l'intolérance », déclare Christian Maratier, coordonnateur des attachés de délégations pendant les Mondiaux jeunesse.

« Mais d'autres ont simplement envie d'une nouvelle vie, de nouveaux horizons, de meilleures chances d'aller plus loin dans leur sport ou dans la vie, note ce fils d'immigrant français. Ils ne meurent pas tous de faim, mais ils sont tout de même nombreux à fuir la peur, la persécution et l'horreur. »

« Ils arrivent ici et pendant deux semaines, on les accueille à bras ouverts, ils entendent des possibilités d'aller à l'école, de manger trois fois par jour, de sortir de la rue et d'avoir accès à bon nombre de facilités, explique encore Christian Maratier. C'est bien normal qu'ils se demandent pourquoi retourner dans leur pays alors qu'ils pourraient prendre une chance d'améliorer leur sort ici. »

Si certains ont bien senti que des athlètes et entraîneurs de certains pays africains, surtout, étaient ravis par ce qu'ils venaient de trouver au Canada, ils sont rares à avoir clairement perçu leur intention d'y demeurer.

« Nous n'en avons pas entendu dire qu'ils prévoyaient rester et n'avons pas entendu parler non plus d'un réseau de soutien, assure Christian Maratier. Mais on les sentait heureux d'être ici. Il ne faut pas se surprendre de les voir saisir la chance d'avoir de l'espoir. On ferait de même. »



Des ambulanciers croyaient que Jean-Guy Beaumier faisait une crise d'angoisse, alors qu'il souffrait d'un infarctus.

De l'angoisse à l'infarctus!

Un homme porte plainte contre Urgences Santé

NATHAËLLE MORISSETTE

Une crise de panique, une simple crise de panique. C'est le diagnostic qu'ont posé des ambulanciers d'Urgences Santé à un homme victime en fait... d'un infarctus.

« Les ambulanciers ont posé un diagnostic et ils ne sont pas supposés le faire », dénonce en entrevue à *La Presse* Jean-Guy Beaumier, aujourd'hui remis sur pied.

Le 18 avril, vers 17 h 40, le Montréalais de 42 ans fait appel aux ambulanciers car il ne se sent pas bien. « J'avais des sueurs, une respiration saccadée et j'éprouvais une douleur insupportable au plexus », raconte-t-il.

Arrivés sur place, les ambulanciers l'examinent et lui disent qu'il ne s'agit que d'angoisse. « Ils m'ont dit de me calmer et d'aller prendre une marche. Ils m'ont précisé qu'ils pouvaient m'amener à l'hôpital, mais qu'une fois sur place, on en viendrait sûrement à la même conclusion qu'eux. »

Après avoir enduré la douleur pendant plusieurs heures, tentant en vain de se calmer, M. Beaumier décide finalement de monter dans sa voiture et de se rendre par lui-même à l'hôpital. Au Centre hospitalier de Verdun, vers 23 h 40, le verdict tombe : Jean-Guy Beaumier fait un infarctus. Il a été hospitalisé pendant sept jours avant d'obtenir son congé.

Il a été impossible de parler au médecin de M. Beaumier, mais une copie de son dossier médical fait bel et bien état d'un infarctus.

À la suite de cette mésaventure, l'homme a porté plainte à Urgences Santé. Dans une lettre reçue par M. Beaumier le 8 juillet, Urgences Santé écrit : « Après analyse de l'ensemble du dossier, je peux vous assurer que les mesures qui s'imposaient ont été prises auprès des personnes concernées. »

Cette réponse est loin de satisfaire M. Beaumier. « On m'a dit que des sanctions seraient prises contre les deux ambulanciers, mais sans me donner plus de détails, déplore-t-il. D'après moi, ils ont mal fait leur travail. Je ne voudrais plus que ça se reproduise. »

Comme dans la fable...

Selon André Champagne, porte-parole d'Urgences Santé, ce genre de situation n'est pas monnaie courante. Il mentionne qu'en 2001-2002, sur 194 plaintes reçues, seulement 16 % concernaient les soins et les services. La majorité des blâmes, soit 47 %, se rapportaient davantage aux frais engendrés par le transport à l'hôpital. « En principe, les techniciens ambulanciers n'ont pas à poser des diagnostics, tient-il à préciser. Ce n'est pas leur rôle. »

Même son de cloche du côté du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) où André Létourneau, coordonnateur provincial, assure que les ambulanciers ont des protocoles à respecter. « Les ambulanciers n'ont pas à prendre de décision par rapport aux malades. Ceux qui le font commettent une grave erreur. »

CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE

Leurre ou panacée?

MAXIME BERGERON

L'INSTAURATION d'une carte d'identité nationale (CIN) pourrait entraîner une chute significative des vols de carte de crédit et d'assurance sociale, selon Ottawa.

« Les vols d'identité coûtent 2,5 milliards de dollars par année aux Canadiens : il faut se demander si on peut utiliser la biométrie afin de protéger les individus, notamment contre le vol de cartes de crédit », a indiqué lundi en entrevue téléphonique Denis Coderre, ministre fédéral de l'Immigration.

M. Coderre a soulevé la question, sans toutefois préciser de quelle manière la nouvelle pièce d'identité permettrait de prévenir la fraude bancaire. Ottawa a dévoilé jusqu'ici très peu de détails sur son controversé projet de CIN, si ce n'est qu'elle pourrait assurer un passage accéléré aux douanes et un meilleur contrôle de l'immigration.

Pour sa part, le solliciteur général du Canada, Wayne Easter, qui vient d'annoncer la création d'un front commun canado-américain sur la question du vol d'identité, entrevoit déjà dans quelles circonstances les Canadiens pourraient se faire demander leur CIN.

« Les commerçants pourraient sommer les clients de présenter leur carte chaque fois qu'ils font un achat à l'aide de leur carte de crédit, pour s'assurer de leur identité », a-t-il déclaré à *La Presse*.

Bob Whitelaw, président du Conseil canadien des bureaux d'éthique commerciale (CCBBB), appuie la suggestion du solliciteur général. « Cela impliquerait cependant un changement d'importance dans la manière de faire du commerce. Il faudrait alors que tous

les caissiers du pays s'habituent à demander la carte d'identité lors de chaque achat. »

Autre scénario envisagé ? Les banquiers pourraient exiger de voir la CIN lors de la livraison initiale de la carte de crédit, suggère M. Whitelaw. Une solution partielle, toutefois, puisque les fraudeurs auraient ensuite tout le loisir d'utiliser les cartes volées à des fins criminelles. Et aucune des deux options ne tient compte de la fraude téléphonique.

Assurance sociale

La CIN pourrait par ailleurs permettre de venir à bout de la prolifération de fausses cartes d'assurance sociale. Depuis quatre ans, l'écart entre le nombre de numéros d'assurance sociale en circulation et la population réelle s'est accru de 33 %... ou cinq millions ! Dans ces conditions, l'idée de remplacer la carte d'assurance sociale par une carte d'identité nationale ultrasophistiquée — avec empreintes digitales et données sur l'iris — plaît à Ottawa.

Pas besoin d'aller jusque-là, croit le député conservateur Gerald Keddy, membre d'un comité permanent de la Chambre des communes chargé de se pencher en profondeur sur le dossier de la CIN.

Selon lui, le problème réside tout entier dans la mauvaise gestion du régime actuel. « Qu'on révoque simplement tous les numéros d'assurance sociale en circulation et qu'on reparte le système à zéro ! » a-t-il proposé.

Les discussions promettent d'être vives fin octobre ; alors qu'Ottawa tiendra alors un grand forum public sur la pertinence de la CIN. La carte pourrait être implantée d'ici 2005.

Le corps de Zahra Kazemi n'aurait pas été inhumé

KARIM BENESSAIEH

TOUT indique que le corps de Zahra Kazemi n'a pas été inhumé, et qu'il ne le sera pas tant qu'un comité spécial du gouvernement iranien n'aura pas fait la lumière sur la mort de la photographe montréalaise.

« Nous croyons que sa dépouille est dans les locaux du ministère de la Justice, ici, à Téhéran, a déclaré lors d'une conférence téléphonique l'ambassadeur du Canada en Iran, Philip MacKinnon. Mais il apparaît de plus en plus clair qu'elle n'a pas été enterrée. »

M. MacKinnon confirmait ainsi une dépêche de l'agence officielle iranienne, l'IRNA, publiée tôt hier et citant une source « bien informée ». « En ai-je la certitude à 100 % ? La réponse est non, avoue l'ambassadeur. Dans un pays comme l'Iran, c'est très difficile d'être à 100 % certain d'une chose comme celle-là. »

Zahra Kazemi, 54 ans, une photographe qui possédait les citoyennetés canadienne et iranienne, est décédée vendredi dernier deux semaines après avoir été arrêtée pour avoir pris des clichés devant une prison, à l'occasion d'une manifestation.

Selon la nouvelle diffusée hier par IRNA, le comité mis sur pied par le président Mohammad Khatami, et regroupant des responsables des ministères de la Justice, de la Culture, de l'Intérieur et des Renseignements, ne délivrera pas de permis d'inhumer tant que les causes de la mort ne seront pas établies.

La source qui réclamait l'anonymat précisait en outre qu'une autopsie avait été pratiquée et que les résultats avaient été transmis au gouvernement et au juge chargé de l'en-

Aucune indication sur les causes du décès n'a été rendue publique.

L'ambassadeur MacKinnon n'a pas reçu de copie du rapport. Il a eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises des responsables iraniens, dont l'adjoint au ministre iranien des Affaires étrangères, pour leur demander de ne pas faire de gestes définitifs dans cette affaire.

« Il semble qu'il y ait des problèmes à l'intérieur de la famille, des positions différentes, a expliqué M. MacKinnon. Ce qui est important, c'est de ne rien faire pour préjuger de la décision de la famille, soit de rapatrier le corps ici au Canada, soit de l'enterrer en Iran. Et c'est ce que j'ai dit aux autorités iraniennes. »

Qui dit vrai?

À Montréal, le fils de M^{me} Kazemi, Stephan Hachemi, estime plausible que le corps de sa mère n'ait pas encore été enterré, contrairement à une information qui a circulé en début de semaine. « C'est peut-être vrai, ça ne l'est peut-être pas, ça m'est égal. Ce qu'il faut maintenant, c'est que son corps soit rapatrié. »

Quant aux prétendues dissensions familiales — les autorités iraniennes soutiennent que c'est la mère de M^{me} Kazemi qui souhaitait enterrer le corps en Iran —, M. Hachemi assure qu'elles sont pures fabulations.

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur MacKinnon a admis que la transparence du processus d'enquête pourrait laisser à désirer. « L'Iran, ce n'est pas le Canada. Même quand nous avons affaire à des gens de bonne foi, il est difficile de garantir que le processus sera mené avec toute la transparence que nous souhaiterions, nous, au Canada. »

Terroriste présumé, Charkaoui restera sous les verrous

ANDRÉ NOËL

LE PRÉSUMÉ terroriste Adil Charkaoui devra rester détenu à la prison de Rivière-des-Prairies, dans l'est de Montréal, en attendant son procès, a décidé hier le juge Simon Noël, de la Cour fédérale.

M. Charkaoui, 30 ans, a fait entendre des témoins au début du mois de juillet pour appuyer sa demande de libération sous caution, mais aucun d'eux n'a pu fournir de détails sur des passages nébuleux de sa vie, explique en substance le juge.

À la demande du Service canadien du renseignement de sécurité, le solliciteur général et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ont signé, en mai, un certificat de sécurité et un mandat d'arrêt contre lui. Le SCRS estime que M. Charkaoui, immigrant reçu de nationalité marocaine, est un agent dormant du réseau Al-Qaeda, dirigé par Oussama ben Laden. Selon cette agence, il devrait être expulsé du Canada.

Les avocats de M. Charkaoui, qui ont l'intention de contester la constitutionnalité du certificat de sécurité, ont rétorqué que leur client ne constituait pas un danger. Ils ont demandé sa libération en attendant que la cause soit entendue sur le fond. Ils ont déposé 14 déclarations sous serment; la moitié des signataires ont été contre-interrogés en cour.

Explications peu convaincantes

M. Charkaoui et ses témoins n'ont pas fourni d'explications satisfaisantes quant à plusieurs soupçons soulevés par le SCRS, affirme le juge Simon Noël dans sa décision. Le premier mystère concerne un voyage au Pakistan réalisé de février à juillet 1998. Pendant les années 90, plus de 100 000 jeunes islamistes sont passés par le Pakistan pour se rendre en Afghanistan subir un entraînement dans les camps de ben Laden.

Dans leurs déclarations, le père et la femme de M. Charkaoui soutiennent que ce dernier est allé « étudier la religion musulmane dans l'optique d'un projet de rédaction d'un livre sur la religion musulmane en langue française ». Or, M. Charkaoui n'a présenté aucun document, témoignage ou détail prouvant que c'est bel et bien ce qu'il a fait, souligne le juge.

Lors du contre-interrogatoire, Larbi Ouazani, un de ses amis qui a témoigné en sa faveur, a dit lui-même au tribunal que ce voyage l'intriguait: « Oui, ça me préoccupait. En d'autres circonstances, ce ne serait pas aussi suspect de voyager au Pakistan qu'aux États-Unis. Mais quand on met toute cette histoire dans son cadre, on ne peut pas s'empêcher de suspecter. »

Le juge ajoute que M. Charkaoui n'a donné aucune précision quant aux contacts qu'il a eus avec plusieurs terroristes, présumés ou avérés, qui ont séjourné un temps à Montréal, notamment Abousoufiane Abdelrazik, Samir Ait Mohamed, Karim Saïd Atmani, Raouf Hannachi et Abdellah Ouzghar.

Enfin, M. Noël constate que les témoins n'ont donné aucune information sur de larges pans de la vie du jeune homme; 10 d'entre eux le connaissent seulement depuis la fin des années 90. « Le danger (pour la sécurité nationale) demeure et ce n'est pas une libération sous conditions et caution qui éliminera ce danger à ce moment-ci », conclut le juge.



Photo AP ©

Claudette se mue en simple tempête tropicale

Après avoir déferlé sur les côtes du Texas hier avec une force suffisante pour faire lever des roches, causer des pannes d'électricité et inonder certains endroits, l'ouragan Claudette est redevenu une simple tempête tropicale en fin de journée. Des vents violents ont atteint près de 160 km/h. Aucun blessé sérieux n'a été signalé. Au sol, la tempête a perdu un peu de sa vigueur, mais Robbie Koch (ci-dessus, à gauche), 14 ans, et sa soeur, Kayla, 16 ans, de Port Lacava (Texas), ont néanmoins dû affronter quelques rafales...

Le commerce électronique souffrirait d'une grève de la poste

CHARLES-ALBERT RAMSAY

Les entreprises spécialisées dans le commerce électronique craignent le pire advenant que les employés de Postes Canada fassent la grève demain à minuit. Chaque jour, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, un tel conflit de travail coûterait plus de 50 millions de dollars à l'économie québécoise.

« Je croise les doigts car c'est impossible de fonctionner sans la poste », soutient Jacques Savoie, président du site www.clicnature.com, un distributeur de produits de santé naturels.

M. Savoie ne peut pas vraiment s'en remettre aux messageries comme UPS ou Puro-lator pour acheminer ses produits car leurs entrepôts sont beaucoup moins nombreux que les bureaux de poste. Si le client est absent de son domicile au moment de la livraison, il devrait donc aller souvent assez loin pour récupérer son colis.

L'incertitude des commerçants électroniques est d'autant plus grande qu'il est im-

possible de prévoir, dans ce contexte, le comportement des clients de sites Web. « J'ignore s'ils annuleraient un achat ou s'ils se déplaceraient dans un magasin traditionnel, advenant une grève de la poste. Plusieurs vont certainement choisir d'attendre un peu », dit Diane Brisebois, présidente-directrice générale du Conseil canadien du commerce de détail.

La menace d'une grève plane depuis quatre jours. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) s'est donné jusqu'à minuit et une minute, jeudi, pour s'entendre sur une nouvelle convention collective avec son employeur, Postes Canada.

« On progresse », assure François Legault, porte-parole de la société d'État fédérale, qui a bon espoir que les négociations des prochains jours seront fructueuses.

Les syndiqués se disent obligés d'agir ainsi pour que leurs doléances soient prises au sérieux. « Une réforme de la logistique doit être envisagée, dit Denis Lemelin, deuxième vice-président du STTP. Le nombre accru des colis nécessite plus de camions, sinon des chariots, ou encore des facteurs supplémentaires. »

Les coûts de la grève

« La grève des postes de 1997 a coûté 50 millions quotidiennement et ce serait du même ordre aujourd'hui », dit Richard Fa-

hey, vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Néanmoins, la grève des postes ne paralyserait pas l'économie complètement, comme ça aurait pu être le cas il y a plus de 20 ans, estime Clément Gignac, économiste en chef à la Financière Banque Nationale. « Depuis l'avènement des dépôts directs des paies et des factures, les industries financières sont mieux protégées contre les risques d'un arrêt des services postaux », dit-il.

Ce revirement en faveur d'Internet risque de nuire à la société d'État, si la grève devait se prolonger, estime M. Gustavson, président-directeur général de l'Association canadienne du marketing. « On arrive à un point critique où des milliers de Canadiens vont adopter les services financiers en ligne et abandonner le courrier », dit-il.

Les messageries s'attendent à une certaine augmentation du volume de lettres et de colis à transporter, s'il y a grève. Chez United Parcel Services, on se prépare au pire. « Même si c'est la période des vacances, nous serons en mode de saison de pointe », dit Sarah Tatterall, porte-parole de UPS.

Les messagers à vélo s'attendent-ils à pédaler plus souvent? « Évidemment, dit Jésus Roldan, représentant aux ventes des Messageries Speedo à Montréal. On sera là, comme en 1997. »

Mettez-vous à l'aise.



Vous pouvez maintenant magasiner votre voiture sans mettre le nez chez aucun concessionnaire. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'Accès Toyota. Rendez-vous sur notre site Internet, voyez nos modèles et leurs prix, puis allez à la section des comparaisons avec la concurrence. Prenez tout votre temps. Rien ni personne ne vous dérangera. Pas même votre accoutrement. Pour en savoir plus, visitez accs.toyota.ca.

ACCÈS À L'INFORMATION

ACCÈS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa.



Moins de sites Web haineux au Canada

NATHAËLLE MORISSETTE

LE CANADA fait figure de modèle en matière de lutte contre la propagande haineuse sur Internet.

Depuis les cinq dernières années, 50 sites diffusant des propos racistes ont été fermés au pays, si bien que les 96 malveillants toujours en ligne sont aujourd'hui hébergés en majorité par des serveurs américains.

C'est ce qu'ont révélé hier en conférence de presse les représentants des Amis du Centre Simon Wiesenthal pour études de l'Holocauste, organisme international qui défend les droits des Juifs. « Le code criminel place le Canada dans une position toute particulière, dit Leo Adler, directeur des affaires nationales du Centre. Comme les propriétaires de sites haineux peuvent être poursuivis ici ils doivent se tourner vers les États-Unis pour continuer de diffuser leur contenu. »

De passage à Montréal pour lancer un CD-ROM éducatif intitulé *Digital Terrorisme et Haine numériques 2003*, Leo Adler a indiqué que 4000 des 9 millions de sites dans le monde diffusent de la propagande haineuse. Ce cinquième CD-ROM lancé par l'organisme contient une liste de 200 sites ouvertement racistes envers les Noirs, les Juifs et les homosexuels. Certains groupes néonazis ou liés à Al-Qaeda se servent même du Web pour recruter de nouveaux membres.

Présent lors de la conférence de presse, Pierre Anctil, président du Conseil des relations interculturelles du Québec, trouve ce genre de propagande inacceptable. « Les gens croient naviguer sur des sites sérieux pour finalement y trouver des messages de mauvais goût. J'ai été très surpris d'entendre ces chiffres. »

Au ministère de la Justice à Ottawa, on confirme qu'un individu qui met en ligne un site à caractère haineux peut être poursuivi, voire emprisonné.

Avec discernement

L'avocat montréalais Julius Grey, spécialiste de la Charte canadienne des droits, croit pour sa part que l'on ne doit pas faire la chasse aux sites haineux sans discernement. « On peut légalement limiter la libre expression, à condition qu'il soit question de choses très, très graves comme un appel au génocide ou à la destruction d'autrui », précise-t-il.

Aide juridique: le ministre songe à resserrer l'accès

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Marc Bellemare s'interroge très sérieusement sur l'admissibilité de plusieurs Québécois à l'aide juridique. Le ministre de la Justice se demande notamment si tous ceux qui profitent de ce service y ont droit et si toutes les causes acceptées à l'aide juridique sont pertinentes.

« Il faut que les finances publiques servent à financer des recours fondés », a déclaré le ministre Bellemare lors de l'étude des crédits de son ministère hier à l'Assemblée nationale. Il s'est même demandé si l'État ne serait pas en train de « financer des causes qui n'ont pas d'allure ».

M. Bellemare se demande si tous les gens qui ont accès à l'aide juridique y ont véritablement droit. Il

se base sur une enquête du Vérificateur général qui a démontré, en 1996, que plus de 84 000 personnes ont eu recours à l'aide juridique malgré des revenus supérieurs aux barèmes d'admissibilité, une situation qu'il qualifie d'« inquiétante ».

Le ministre de la Justice estime qu'il faut examiner la possibilité de réviser les critères qui font en sorte qu'une cause sera défendue ou non par des avocats de l'aide juridique.

« On a mis ça au plus bas. À peu près n'importe quelle cause est acceptée », a-t-il dit avant d'expliquer que l'aide juridique fonctionne sur le principe de la « vraisemblance de droit », une notion qui permet peut-être à « n'importe quelle cause d'être acceptée », selon lui.

Le ministre de la Justice dit plu-

tôt remettre en question l'admissibilité à ce service au nom de la rigueur. Il a affirmé hier ne pas vouloir toucher à l'enveloppe budgétaire dont dispose la Commission des services juridiques, mais vouloir contribuer à mieux l'administrer.

« Il n'y a pas suffisamment de contrôles et la Commission nous demande de lui permettre d'avoir de meilleurs contrôles et de meilleurs outils pour recouvrer des millions de dollars qui lui sont dus. »

Ainsi, le ministre de la Justice considère que le volet contributif de la part des bénéficiaires à l'aide juridique est un échec. Plus de deux millions de dollars par année ne sont pas recouverts en ce moment.

Par contre, note-t-il, les seuils d'admissibilité à l'aide juridique,

soit 24 000 \$ pour une famille de deux enfants, pourraient aussi être augmentés puisqu'ils demeurent « assez bas », au dire du ministre libéral.

Tout cela n'est qu'au « stade de la réflexion », rappelle M. Bellemare, qui souligne que l'aide juridique coûte annuellement 125 millions au Trésor public, soit 25 % de l'enveloppe budgétaire de la Justice.

À l'avenir, un service centralisé pourrait être appelé à déterminer si les demandeurs répondent aux critères d'admissibilité. « Je me demande si les avocats sont les mieux placés pour vérifier l'admissibilité économique des gens », évoque le ministre.

Or, cette vérification serait faite par le couplage de données avec celles du ministère du Revenu.

Cela inquiète l'opposition péquiste qui y voit le risque d'une justice moins accessible aux moins fortunés puisque les justiciables verraient leur cause jugée deux fois plutôt qu'une.

Le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, critique vertement l'idée de revoir les critères d'admissibilité sur la base du bien-fondé des causes acceptées à l'aide juridique, premier pas vers une « justice à deux vitesses ». M. Bédard souligne que la clause de la « frivolité des recours » empêche déjà les causes non justifiées de se retrouver devant un tribunal.

« Ce n'est pas vrai que ceux qui ont moins d'argent vont avoir moins de droits. La satisfaction de ceux qui obtiennent ces services, c'est le seul critère qui est pertinent à l'évaluation d'un service juridique », conclut-il.

Légion d'honneur: Hubert Reeves garde les pieds sur Terre

MYRIAM BERTHELET

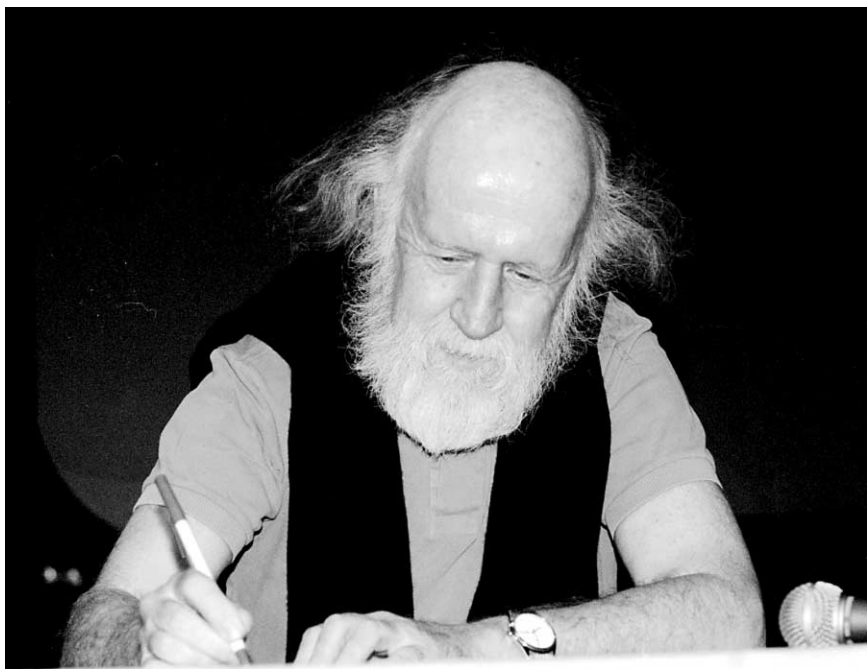


Photo MARTIN CHAMBERLAND, archives La Presse ©

Avec *Mal de Terre*, Hubert Reeves est redescendu des étoiles pour s'attaquer de toute urgence à la situation de la planète. « Je m'intéresse aux questions environnementales depuis plusieurs années, précise-t-il. J'essaie d'avoir un impact sur les décideurs, et pas seulement sur les Verts, qui sont déjà convaincus ! »

HUBERT REEVES n'a pas célébré hier. Pourtant, ce n'est pas tous les jours qu'on est nommé commandeur de la Légion d'honneur. Le célèbre astrophysicien et vulgarisateur scientifique est un habitué des honneurs. Un de plus, un de moins, ce qui lui importe, c'est de continuer à rendre la science et ses mystères accessibles au plus grand nombre.

Joint hier dans sa ferme bourguignonne de Malicorne, en France, M. Reeves a confié avoir appris la nouvelle de sa nomination par un simple coup de téléphone. Les célébrations officielles n'auront lieu qu'à l'automne. « Je l'accepte, c'est sympathique, mais ce n'est pas le genre de chose qui m'importe beaucoup, dit-il, un sourire dans la voix. Je préfère me concentrer sur mes actions pour la sauvegarde de la planète et sur la vulgarisation scientifique. »

En plus d'avoir mené une brillante carrière d'astrophysicien — il a été consultant pour la NASA et directeur de recherche au presti-

gieux Centre national de la recherche scientifique français (CNRS) —, il continue de diffuser le savoir scientifique. Plus de 500 personnes ont eu la chance de l'entendre donner ses *Dernières Nouvelles du cosmos* lors des célébrations du 25^e anniversaire de l'observatoire du mont Mégantic, du 4 au 6 juillet dernier. « La vulgarisation revêt pour moi une grande importance sociale. Dans une démocratie, pour que tout le monde ait voix au chapitre, les connaissances doivent être accessibles à la population. »

Avec *Mal de Terre*, son plus récent ouvrage publié tout récemment au Seuil, Hubert Reeves est redescendu des étoiles pour s'attaquer de toute urgence à la situation de la planète. « Je m'intéresse aux questions environnementales depuis plusieurs années, précise-t-il. J'essaie d'avoir un impact sur les décideurs, et pas seulement sur les Verts, qui sont déjà convaincus ! »

Malgré les scénarios catastrophe qu'il étudie dans *Mal de Terre*, celui qui se décrit comme volontairement optimiste garde l'espoir que l'humanité finira par réagir. « Par moments, j'ai l'impression que

l'avenir s'annonce difficile. L'interdiction de pêche dans le golfe de Saint-Laurent, par exemple, est un problème de taille. La population mondiale augmente, mais la nourriture diminue. On touche à la misère humaine. »

Avec plus d'une centaine d'articles scientifiques publiés dans des revues savantes, des séjours dans des universités prestigieuses et de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique, Hubert Reeves a le talent pour réussir aussi bien en recherche fondamentale que comme communicateur. Ses travaux en nucléosynthèse lui ont d'ailleurs valu le prix Albert-Einstein et un documentaire, *Conteur d'étoiles*, de Iolande Cadrin-Rosignol, lui a été consacré en 2002. Un DVD avec des nouveaux extraits de ce même tournage est attendu à l'automne.

La célébrité, Hubert Reeves ne la recherche pas particulièrement. Il sait cependant en tirer parti ! « Bien sûr, avec une distinction comme celle-là, conclut-il, les gens sont plus attentifs et on a de meilleures chances de faire passer nos idées. »

Les funérailles de François-Albert Angers auront lieu vendredi

Presse Canadienne

LES FUNÉRAILLES de François-Albert Angers, qui a formé plusieurs générations de Québécois aux sciences économiques et insufflé le goût des affaires à un peuple alors davantage employé qu'employeur, auront lieu vendredi matin à 11h, en l'église de Saint-Lambert, à Longueuil.

En outre, une cérémonie universitaire laïque sera organisée en septembre à HEC Montréal, où l'économiste et militant a été professeur pendant une dizaine d'années.

F.-A. Angers est décédé lundi à l'âge de 94 ans au Centre d'accueil Lasalle, où il vivait depuis 1996 à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Comme il l'avait souhaité, il

sera inhumé à la fin du mois au cimetière de La Malbaie, dans la région de Charlevoix.

Nationaliste à l'époque de Duplessis, devenu indépendantiste dans les années 60, il a enseigné les sciences économiques pendant plus de 40 ans, à une époque où les bons élèves faisaient médecine ou droit, à la limite comptabilité. Parmi ses premiers finissants, un jeune étudiant brillant : Jacques Parizeau, qu'il enverra jusqu'à Paris pour ensuite le rapatrier près de lui à HEC Montréal.

Né à Québec le 21 mai 1909, François-Albert Angers a étudié au collège de Montmagny puis aux HEC de Montréal. En 1937, il a obtenu un diplôme de l'École libre des sciences politiques de Paris.

Cité
NISSAN

3155468A

(514) **739-3175**
citenissan.com

Partenaire du Groupe Cité
Super Centre Nissan Montréal depuis 20 ans
3500 Jean-Talon ouest
(Juste à l'est de Côte-des-Neiges)

La chaleur nous a rendu DINGUES!

Et notre SPECTACULAIRE SOLDE D'ÉTÉ vous le prouvera!
Tous les modèles 2003 en stock doivent être vendus d'ici la fin du mois.

Altima 2.5S à compter de 269\$/mois*

Profitez d'offres incroyables sur tous les autres modèles dont :

- Pathfinder Chilkoot Trail, LE
- Murano SE, SL • Maxima GLE, SE

ET PLUS ENCORE!

* Sur approbation de crédit, comptant requis. Altima modèle 2.5 S 2003 (T4RG53AE00). Détails disponibles chez le concessionnaire.

GRANDE OUVERTURE

Promenades St. Bruno.....450-653-5959

LUNETTE COMPLÈTE

Clair et Simple

69\$

69\$ monture et verres • toutes prescriptions • deux paires pour 99\$
Supplément de 99\$/par paire pour double foyers incluant invisibles. Verres de contact en spécial. *Détails en magasin.

SPÉCIAUX OFFERTS DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

- Promenades St. Bruno St. Bruno.....450-653-5959
- 1033, Marché Central L'Acadie/Chabanel, Montréal---514-384-1117
- 420 Jean-Talon Est., Montréal514-273-2222

Optique Laurier

OPTOMÉTRISTES

FESTIVAL INTERNATIONAL DU BLUES DE TREMBLANT

propulsé par

PLUS DE 200 CONCERTS GRATUITS SUR LES SCÈNES EXTÉRIEURES!

À NE PAS MANQUER

BUDDY GUY 16 JUILLET 21H	STEVE HILL 17 JUILLET 21H	COLIN JAMES 19 JUILLET 21H
-----------------------------	------------------------------	-------------------------------

EN COLLABORATION AVEC

11 AU 20 JUILLET Forfaits Blues

PUR BLUES	SAVEUR DE LA LOUISIANE
<p>3 NUITÉES</p> <p>PASSE VIP À LA TERRASSE PLACE DES VOYAGEURS POUR UNE SOIRÉE DE SPECTACLE</p> <p>CADEAUX (T-SHIRT, COLLIER, MASQUE LOUISIANAIS)</p>	<p>3 NUITÉES</p> <p>SOUPER GASTRONOMIQUE LOUISIANAIS, LE 17 JUILLET, SUIVI DU SPECTACLE <i>UNE NUIT À NEW ORLEANS</i></p> <p>CADEAUX (COLLIER, MASQUE LOUISIANAIS)</p>
<p>À PARTIR DE</p> <h1>85\$</h1> <p>PAR PERSONNE PAR NUIT*</p>	<p>À PARTIR DE</p> <h1>119\$</h1> <p>PAR PERSONNE PAR NUIT**</p>

LES 2 FORFAITS COMPRENNENT : ESCOMPTE DE 15 % SUR LES PRODUITS SOUVENIR DU FESTIVAL EN OCCUPATION DOUBLE DANS UN CONDO 1 CH. À COUCHER. PRIX EN DOLLARS CANADIENS. REDEVANCE ET TAXES EN SUS. PRIX SUJETS À CHANGEMENT ET SELON DISPONIBILITÉ. * VALIDE DU 11 AU 20 JUILLET 2003. ** VALIDE DU 15 AU 20 JUILLET 2003.

RÉSERVATIONS ET HÉBERGEMENT WWW.TREMBLANT.COM • 1 888 573-1222



LA VENTE D'ÉTÉ HONDA

**C'EST LE TEMPS
DE ROULER EN
Honda**



0\$

dépôt de sécurité

Taux de

3,8%

à la location
sur le Pilot et l'Odyssey

Pilot EX 2003

Odyssey LX 2003

À partir de

478\$*

pour une location de 48 mois

À partir de

358\$*

pour une location de 48 mois

Incluant 96 000 km Option 0\$ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

- Moteur V6 VTEC^{MC}, 3,5 litres, 240 chevaux
- Climatisation automatique sans CFC
- Groupe électrique
- Roues de 16"
- Système antivol immobilisateur

Assoit 8 passagers



Pilot EX-L 2003
Illustré



Odyssey EX 2003
Illustré

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les deux véhicules neufs 2003 mentionnés ci-après. Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location et, s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Pilot EX (modèle YF1843E) : a) 478\$, b) 4 365\$, c) 27 309\$; Odyssey LX (modèle RL1853PK) : a) 358\$, b) 4 195\$, c) 21 379\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

L'école effraie-t-elle les parents de milieux défavorisés?

MARIE ALLARD

L'été permet aux enfants – et aux parents – de souffler. Plus de devoirs difficiles à exécuter, ni de rencontres avec des professeurs souvent mécontents. Cela est particulièrement vrai en milieu défavorisé, où le taux d'échec scolaire est cinq fois plus important qu'en milieu aisé.

Comment réduire le hiatus qui sépare l'école de la famille dite « pauvre » ? C'est la question à laquelle Fasal Kanouté, professeure à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal,

répond dans *Les Parents de milieux défavorisés et l'accompagnement scolaire de leurs enfants*, rendu public récemment par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Après avoir rencontré 27 mères et trois pères de Montréal-Nord, du Centre-Sud et de Verdun, tous défavorisés et ayant peu ou pas de contact avec l'école, la chercheuse constate que contrairement aux idées reçues, ces parents ont à cœur la réussite scolaire de leurs garçons et filles.

« Comme tout le monde, ils ont des rêves pour leurs enfants, et comprennent que la réussite passe par l'école, indique M^{me} Kanouté. Certains ont cependant un présent si lourd à gérer que se projeter dans le futur devient un luxe. Comment peut-on penser à l'avenir

scolaire de son enfant quand il y a urgence ailleurs ? »

Une fois ces problèmes surmontés, les contacts avec l'école ne sont guère plus réjouissants. « Les professeurs ne prennent pas le temps de t'expliquer, ils te sortent des grands mots que tu ne comprends pas la moitié du temps », a confié un parent. « Toujours du négatif, c'est tannant », a déploré un autre. Une mère a même dit qu'elle était « stressée jusqu'aux pieds » quand elle devait se rendre à l'école de ses enfants !

Abolir les devoirs, une solution ?

« Si on renvoie toujours les mères et les pères à leur incompétence parentale, ils n'auront évidemment plus envie de se rendre en classe, observe la chercheuse. Le désir de

voir l'endroit où leur enfant passe ses journées est là, mais les parents aimeraient y trouver une atmosphère plus conviviale. »

Faute de moyens, le simple fait de superviser les leçons à la maison peut devenir un cauchemar. « Je vais être honnête avec vous : parfois, je ne comprends même pas la formulation du devoir », a dit un parent. Ce à quoi un enseignant a déjà répondu : « Voyons, madame, c'est facile ! »

« À mon avis, l'essentiel du travail académique doit se faire en classe, à défaut de quoi on renforce les inégalités entre les élèves », indique M^{me} Kanouté. Créer un espace où les enfants apprennent l'autonomie, puis un autre où les parents peuvent valoriser leurs enfants sans être confrontés à leurs

propres limites pourrait être envisagé, selon elle.

Il restait à connaître l'avis du milieu scolaire, ce qu'ont permis des rencontres avec 24 directeurs d'écoles primaires, enseignants et représentants d'organismes communautaires. « Tous reconnaissent que la vie de certaines familles est très difficile, mais ils font aussi valoir qu'ils font des efforts pour se rapprocher d'elles », souligne la chercheuse.

Une école a mis à la disposition des parents une boîte vocale où les devoirs sont expliqués oralement. Une autre a tenu des réunions dans les HLM où vivent une bonne partie de ses élèves, plutôt que dans ses propres locaux. « Il ne s'agit pas de demander aux écoles d'en faire plus, plutôt d'agir autrement », conclut M^{me} Kanouté.

Un traité antitabac piloté par le Canada

Presse Canadienne

OTTAWA — Les mises en garde explicites sur les emballages de paquets de cigarettes, avec lesquelles les Canadiens sont déjà familiers, essaieront dans le monde entier en vertu d'un nouveau traité des Nations unies dont le Canada s'est fait l'ardent promoteur.

C'est une mesure d'une « importance historique » pour son impact sur la réduction des maladies et des décès attribuables au tabagisme, a assuré hier Rob Cunningham, de la Société canadienne du cancer.

Le Canada a joué un rôle important dans l'adoption du traité, qui exige des pays signataires qu'ils mettent en oeuvre plusieurs éléments de la stratégie antitabac canadienne, a ajouté M. Cunningham. La ministre de la Santé, Anne McLellan, a signé la convention à New York hier au nom du Canada.

Le traité prévoit une interdiction complète de la publicité et de la promotion de l'industrie du tabac, la lutte contre la contrebande de tabac, des mesures de protection contre la fumée dite passive ou secondaire, et la divulgation publique des proportions de fumeurs.

Les États-Unis ont critiqué le traité, mais des fonctionnaires américains ont récemment adopté une approche plus positive et pourraient le signer, a indiqué la ministre McLellan. Jusqu'à présent, 42 pays et l'Union européenne l'ont signé, mais seulement un, la Norvège, l'a ratifié.

De Nouveaux Cheveux, Naturellement
Résultats visibles dans les 3 mois *

- ✓ Pas de transplantation
- ✓ Pas de chirurgie
- ✓ Pas de postiche
- ✓ Pas d'attrape
- ✓ Pas de mèche
- ✓ Pas de médicament
- ✓ Pas d'effet secondaire
- ✓ Pas de souci
- ✓ Pas de fusion
- ✓ Pas de douleur

Consultation gratuite (514) 905-0579
Commande postale offerte * Pas de paiement avant 2004
bioscor@canada.com

Clinique Bioscor Int'l De Cheveux Et Peau
615, boul. René-Lévesque Ouest,
bureau 1170 Montréal, Québec H3A 1P5
Horaire : mardi ou samedi, 10 h à 18 h
* Résultat variable

Problème d'acné?
Lalisse
Sérum aux herbes antiacné
Résultats visibles en
3 jours!
Dites adieu à:
l'acné persistant,
aux comédons,
au nez rouge,
aux démangeaisons,
aux pores bloqués,
aux taches,
etc.



Après 3 mois

LIQUIDATION 2003

SENTRA, MAXIMA, X-TERRA, PATHFINDER

2 Billets Gratuits pour le Tennis Master Series du Canada à l'achat ou à la location d'un Pathfinder 2003



20\$ de plus, vous obtenez un lecteur CD et le climatiseur

FINANCEMENT à partir de 2,8%

179\$*


PAR MOIS

ANJOU
(514) 324-0777
NISSAN
Gabriel
7010, boul. Henri-Bourassa Est

POINTE-AUX-TREMBLES
(514) 645-0333
NISSAN
Gabriel
12260, rue Sherbrooke Est

Visitez notre site : www.gabriel.ca

Une proposition envoûtante vous attend dans la région de la Capitale nationale



Profitez de nos forfaits:
Au temps de Watteau, Chardin et Fragonard :
Chefs-d'œuvre de la peinture de genre en France

Sheraton Ottawa HOTEL

169,00\$
Par nuit, plus taxes

En occupation simple ou double, selon disponibilité. Jusqu'au 7 septembre 2003. Repas GRATUITS pour enfants de 6 ans et moins.

FourPoints Sheraton HILL OTTAWA

145,00\$
Par nuit, plus taxes

En occupation simple ou double, selon disponibilité. Jusqu'au 7 septembre 2003. Repas GRATUITS pour enfants de 6 ans et moins.

Ce forfait comprend:

- Hébergement de luxe
- Petit déjeuner-buffet pour deux à la salle à manger Carleton
- Laissez-passer pour deux offert gracieusement pour l'exposition Watteau, Chardin, Fragonard au Musée des Beaux-arts du Canada
- Un bulletin de participation pour «Gagnez un voyage» à bord VIA RAIL 1 Canada avec le Sheraton Ottawa (triage le 09/09/03)

Ce forfait comprend:

- Hébergement pour une nuit
- Petit déjeuner-buffet pour deux au restaurant Café Laurier
- Laissez-passer pour deux offert gracieusement pour l'exposition Watteau, Chardin, Fragonard au Musée des Beaux-arts du Canada
- Stationnement gratuit

Réervations:
1-800-489-8333
150, rue Albert, Ottawa (Ontario) Canada K1P 5G2

Réervations:
1-800-567-9607
35, rue Laurier, Hull, (Québec) Canada J8X 4E9



VOICI LE NOUVEAU COMPTE D'ÉPARGNE BONIFIÉE CIBC

BON I

Obtenez un boni chaque mois

- Obtenez des taux d'intérêt avantageux sur les soldes plus élevés
- Bénéficiez en plus d'un boni d'intérêt mensuel en maintenant ou en augmentant vos épargnes*
- Profitez d'un accès illimité à votre compte



Pour obtenir de plus amples renseignements, passez à n'importe quel centre bancaire, visitez www.cibc.com/francais, ou appelez au 1 800 465-CIBC (2422).

Un chauffeur de taxi retrouvé mort

MARCEL LAROCHE

Le cadavre en état de putréfaction avancée découvert lundi soir en bordure de l'autoroute 20, dans le sud-ouest de Montréal, serait celui du chauffeur de taxi Mohamed Beyh, mystérieusement disparu il y a plus d'un mois.

C'est l'hypothèse présentement retenue par les policiers montréalais, qui attendent les résultats des expertises médicales pratiquées sur les restes humains avant de pouvoir affirmer avec certitude qu'il s'agit bien du corps du chauffeur de taxi de 36 ans.

Ce sont des promeneurs qui ont fait la découverte, vers 22 h 55 lundi, alors qu'ils se baladaient dans le stationnement de la gare du CN située le long de la 20 Ouest, près de la sortie du boulevard Saint-Jean, dans l'arrondissement de Pointe-Claire.

Intrigués par des odeurs nauséabondes se dégageant des buissons, les gens s'en sont approchés pour y voir une forme humaine partiellement dissimulée sous la végétation. Le corps se trouvait en état de putréfaction tellement avancé qu'il était pratiquement impossible de dire s'il s'agissait de celui d'un homme ou d'une femme.

Ils ont aussitôt rebroussé chemin pour signaler le 911, ce qui a amené des agents de la police de Montréal sur les lieux.

Devant l'évidence de mort violente, la victime portant des marques de coups à la tête, les policiers ont fait appel à leurs collègues de la division des crimes majeurs.

Les policiers ont rapidement fait un lien entre cette découverte et la disparition du chauffeur de taxi Mohamed Beyh. Celui-ci, un père de famille sans histoire, a été vu pour la dernière fois vers 4 h 30 le dimanche, 8 juin, à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Mansfield, alors qu'il était au volant de son taxi, une fourgonnette Ford Aerostar 1995 de couleur vert olive.

Inquiète de l'absence de son mari, Samira Beyh avait déjà signalé sa disparition à la police lorsque son véhicule a été retrouvé le lendemain soir, abandonné dans un bosquet longeant l'autoroute 401, à environ six kilomètres à l'ouest de Cornwall, en Ontario.

Les policiers ontariens avaient alors découvert des traces de sang à l'intérieur de la fourgonnette.

Bien qu'il s'agisse sans l'ombre d'un doute d'un assassinat, les enquêteurs n'étaient toujours pas en mesure, hier, de confirmer l'identité de la victime de ce 21^e homicide à survenir depuis le début de l'année à Montréal.

Procès Chalfoun: la défense craint la preuve de caractère

CHRISTIANE DESJARDINS

DOIT-ON admettre en preuve une lettre que Marlène Chalfoun a écrite le 8 août 2002 à un agresseur sexuel emprisonné, et dans laquelle elle proposait de se rendre sur une réserve avec un ami de celui-ci (un prédateur sexuel qui était alors en liberté), pour se procurer un pistolet paralysant ?

La défense est d'avis que non, parce que ça ne serait pas pertinent et trop dommageable pour l'accusée; la Couronne est d'avis que oui, parce que l'accusée s'adressait alors à un coconspirateur.

C'est ce genre de débat qui a eu cours toute la journée d'hier, dans le procès de Chalfoun, une agente de probation de 36 ans, accusée de complot d'agression sexuelle grave contre une femme qu'elle détestait et ses deux enfants. Ce complot aurait été ourdi avec Nick Paccione, déclaré délinquant dangereux par la cour et emprisonné pour un temps indéterminé à la prison de Port-Cartier, et Frank, un autre prédateur sexuel qu'on ne peut identifier, parce qu'il est lui-même maintenant en attente de procès pour des agressions sexuelles et des meurtres de femmes.

L'essentiel de la preuve contre Chalfoun tient en une série de lettres où pullulent les propos sadiques, que les trois présumés conspirateurs se sont échangés, entre mars 2001 et septembre 2002. La cour doit déterminer quelles parties de ces lettres sont pertinentes à la cause de Chalfoun. Les intérêts de la Couronne et de la défense

étant diamétralement opposés, on ne peut s'étonner qu'ils s'affrontent devant le tribunal sur des parties de lettres. Hier, M^e Louis Miville-Deschênes, de la Couronne, a passé en revue 24 lettres écrites entre mars 2001 et le début septembre 2002. Une quinzaine d'entre elles ont été envoyées par Chalfoun à Paccione, à la prison de Port-Cartier. Deux sont de la main de Paccione, dont une de 40 pages, à l'intention de Chalfoun. Les autres sont des lettres de Paccione à Frank, et de Frank à Paccione.

Dans ces lettres, les trois présumés coconspirateurs s'excitent mutuellement en se racontant des projets d'agressions sexuelles d'une extrême violence et même des meurtres. Le problème, estime la Couronne, c'est qu'à un certain moment, les victimes deviennent des personnes réelles. Par ailleurs, on sait que Chalfoun s'était mise à fréquenter les parents de Paccione, et que de leur domicile, elle pouvait lui parler au téléphone. La veille de son arrestation, survenue le 3 octobre 2002, elle a été vue et filmée par la police alors qu'elle était en tête à tête avec Frank, dans un restaurant de LaSalle.

Le procès se poursuit ce matin. Le procureur de la Couronne continuera de faire la nomenclature des extraits de lettres qu'il désire mettre en preuve. La défense, qui craint que l'on dépose une preuve de caractère, fera valoir pourquoi ces extraits de lettres ne devraient pas être admis en preuve. Ce sera à la juge Micheline Corbeil-Laramée de trancher.

ALERTE AMBER |

Denton accusé de voies de fait

MARCEL LAROCHE

APRÈS AVOIR été à l'origine de la première alerte AMBER déclenchée au Québec, Ricardo Denton s'est retrouvé hier après-midi en Cour de Québec, à Montréal, pour y être accusé de voies de fait sur son amie de coeur de 17 ans.

L'adolescente s'est retrouvée bien malgré elle au centre d'une vaste opération policière. Son amoureux de 19 ans l'aurait enlevée lundi après-midi à l'angle des rues Davignon et Hyman, dans l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux, à Montréal.

L'enlèvement survenu devant des passants a vite été signalé à la police. Devant la tournure des événements et jugeant que la vie de la victime pouvait être en danger, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a déclenché l'alerte AMBER, un nouveau programme créé pour retrouver des enfants enlevés. L'opération a porté ses fruits, puisque la voiture dans laquelle se trouvait la jeune fille et Denton a été interceptée vers 22 h 55 lundi soir sur l'autoroute 20, dans l'arrondissement de Lachine.

Le commandant André Bouchard, responsable des crimes majeurs au SPVM, a qualifié l'intervention de véritable succès, l'adolescente ayant été retrouvée saine et sauve. D'ailleurs, l'enquête policière a révélé que l'incident ressemblait plus à une histoire de violence conjugale qu'à un kidnapping, Denton étant souvent à coupleux tirés avec sa jeune amie de coeur.

Comme la jeune fille a refusé de porter plainte, Denton a échappé à de graves accusations d'enlèvement et de séquestration. Par ailleurs, le ministère public a profité de sa présence devant le tribunal, hier, pour déposer contre lui trois autres chefs d'accusation de séquestration, voies de fait et menaces de mort à l'endroit d'un certain Denis Gascon, dans une affaire remontant au 8 avril dernier.

Après une nuit passée en cellule, Denton a pu recouvrer la liberté moyennant les conditions habituelles, dont celles de ne pas communiquer avec sa victime et les membres de sa famille, et de ne pas consommer d'alcool. Il retournera en cour le 12 septembre pour son enquête préliminaire.



Photo Jean-Charles Hubert, La Presse ©

Le commandant André Bouchard.

D H E U X

Retirez la lettre qui s'est glissée dans ce mot et vous saurez combien de récepteurs ExpressVu^{MC} vous obtiendrez pour 199\$.



ExpressVu

- 1 système 3120
- 1 récepteur 2700A
- installation comprise

199\$* après crédits



Et bien simple.^{MC}

1 87 SOUCOUBE www.bell.ca/satellite
Passez à un magasin Espace Bell.

3155528A

Espace Bell | Dumoulin | BRAULT & MARTINEAU | LA MAISON DE LA TÉLÉPHONIE | FUTURESHOP | RadioShack | CENTRE HI-FI | audio centre | ÉLECTRONIQUE HI-FI

L'installation de base du système et du 2^e récepteur du Forfait 2 Télé est offerte jusqu'au 31 juillet 2003. L'offre d'installation du deuxième récepteur s'applique au modèle 2700A. Vous devez acheter le système et le deuxième récepteur lors de la même transaction et tout l'équipement doit être installé par l'installateur lors d'une même visite. Les abonnés doivent faire installer et activer les récepteurs d'ici le 15 août 2003. L'offre d'installation ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples, ni à la clientèle commerciale. Des frais réseau mensuels de 2,99 \$, avant taxes, s'appliquent à tous les abonnés. Taxes en sus. *Le crédit de programmation de 100 \$ (qui s'applique à raison de 20 \$ par mois pour les cinq premiers mois) est conditionnel à l'abonnement aux forfaits Combo Maxi Plus, Ultra, Ultimate ou à certains combos internationaux. Conditionnel à un engagement minimum de 12 mois au service ou des frais de désactivation de 70 \$ seront appliqués. Un seul (1) crédit de programmation par abonnement et par ménage. L'offre d'installation du système et du deuxième récepteur ainsi que l'offre de crédits de programmation sont réservées aux nouveaux abonnés résidentiels. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Détails en magasin ou au www.bell.ca/satellite. Bell est une marque de commerce de Bell Canada; ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs COURS INTENSIFS
Matin, après-midi, soir de jour, 25 h/semaine
1 à 7 fois/sem. *290 \$/30 h* 1165 \$ à 185 \$/semaine*

Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déduction d'impôt, frais d'inscription - 45 \$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-07-15		Tirage du 2003-07-15	
08 10 13 21 22 27 30 32 34 36	39 40 42 45 48 55 60 63 64 68	832	8816
NUMÉRO 514047		NUMÉRO 514047	

LES LUNDI, MARDI ET MERCREDI
À 18 h 25 SUR LE RÉSEAU TQS

Résultats

Un lot de 250 000 \$ ou une Porsche 911 Turbo

Tirage du: 2003-07-16 984138

2003-06-30 688591 2003-07-08 844125

2003-07-01 445773 2003-07-09 293103

2003-07-02 922941 2003-07-10 460292

2003-07-03 129896 2003-07-11 396982

2003-07-04 223572 2003-07-14 056943

2003-07-07 601393 2003-07-15 218437 (décomposables)

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

DU 30 JUIN AU 25 JUILLET 2003

LUNDI VOYAGE OU 250 000 \$ MARDI BATEAU OU 250 000 \$ MERCREDI POTSCHE OU 250 000 \$

JEUDI MOTORISÉ OU 250 000 \$ VENDREDI 1 000 000 \$



0%
vroum-vroum

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS[†]

PLUS AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS^{††}

★★★★★
Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact[‡]

Mazda MPV DX 2003

OU Louez à partir de

329\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 995[§]

Ou louez à **349\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*} ET **0\$** COMPTANT

ET **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES



« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Modèle ES GFX illustré

ENERGUIDE ***



Camionnette importée la plus
vendue au pays depuis 16 ans. **

**Mazda B3000 Dual Sport,
cabine allongée 2003**

Louez à partir de

249\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 995[§]

Ou louez à **269\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*} ET **0\$** COMPTANT

ET **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES

OU Obtenez **0%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS[†]

ENERGUIDE ***



Modèle DX avec Groupe apparence illustré

PREMIÈRE PLACE
« Match du mois » opposant cinq utilitaires sport. [‡]
Eric LeFrançois, La Presse

Mazda Tribute DX 2003

OU Louez à partir de

289\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*}
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 995[§]

Ou louez à **335\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS^{*} ET **0\$** COMPTANT

PRÊT À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

LOCATION *Préconçue*
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

[†]Financement à l'achat ou particulier de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Tribute 2003 neuves, neuves ou usées, jusqu'à 40 mois sur les camionnettes Mazda de série B 2003 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ^{††}L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves (excluant la Mazda DX-8 2004) et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas éligible mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. ^{*}Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda MPV DX 2003 (modèle JH4J79R000), des Mazda B3000 2003 (modèle XCB653R000) et des Mazda Tribute DX 2003 (modèle XCB653R000) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350\$ pour l'offre à 289\$ par mois (Tribute DX) et de 400\$ pour l'offre à 335\$ par mois (B3000). Location avec limite de 100 000 km disponible. Immobilisation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDRPM) en sus. [‡]Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des États-Unis, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impacts frontal, latéral et arrière. ^{**}Rapports de l'ENR 1987-2002. ^{***}Prix EnerGuide 2003 accordés aux véhicules les plus économiques en carburant. Données fournies par le ministère des ressources naturelles du Canada 2003. Basées sur la camionnette Mazda B3000 SX 2003 avec boîte manuelle 5 vitesses et le Mazda Tribute DX 2003 avec boîte manuelle 5 vitesses. ^{†††}La Presse, octobre 2002. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 juillet 2003.

3154400A

Liquidation d'inventaire

Jusqu'à **70%***
de rabais
sur toute la marchandise sélectionnée jusqu'au 31 juillet 2003



Vente de celliers

Le plus grand choix sur les marques Riedel, Spiegelau, Transtherm, Vintage Keeper, Cavavin, Laguiole, Pulltap's...

Vinum
design

1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie) • Tél. : (514) 985-3200
Maintenant ouvert le dimanche de midi à 17 h

www.vinumdesign.com

* Avant taxes. Cette offre ne peut être jumelée à un autre rabais.

Pour le maintien de la fixation des loyers

SÉBASTIEN RODRIGUE

LES RÉSULTATS des consultations de la Régie du logement sur la méthode de fixation des loyers inquiètent les groupes de locataires qui pressent l'organisme gouvernemental de ne pas assouplir les règles encadrant les hausses de loyer.

La Régie a entrepris une réévaluation de sa méthode de fixation des loyers. Les groupes de défense des locataires ont toutefois décidé de boycotter cette démarche, craignant un « délestage » de la méthode de fixation des loyers.

Appuyés par 235 organismes, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) demande maintenant à la Régie de dévoiler ses intentions avec cette révision et de rendre publique les conclusions du rapport commandé au Groupe Roche à ce sujet. Selon le porte-parole du RCLALQ, André Trépanier, la Régie doit conserver le principe de fixation du prix des logements et imposer un contrôle obligatoire des hausses de loyers.

Une porte-parole de la Régie, Line Bonneville, souligne que l'organisme gouvernemental n'a pas d'intention précise avec cette consultation, sinon de revoir son modèle à partir des critiques reçues.

Gérald Tremblay sera au défilé de la Fierté gaie

MARTINE BOULIANE

Après avoir brillé par son absence l'an dernier, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, sera présent au défilé de la Fierté gaie le 3 août.

« C'est à son agenda », a confirmé hier en entrevue téléphonique à *La Presse* son attachée de presse, Christiane Miville-Deschênes.

Se joindra-t-il à la parade, au risque de donner lieu à d'amusantes photos de lui entouré de quelques *drag queens*, ou la regardera-t-il passer en simple spectateur ? M^{me} Miville-Deschênes n'avait pas de réponse à cette question.

Le maire de Montréal n'est pas le seul à avoir reçu cette invitation qui n'a rien d'innocent, dont Gai Écoute se sert pour faire évoluer les mentalités. Malgré la controverse de l'an dernier, l'organisme a donc de nouveau interpellé personnellement des dizaines d'athlètes olympiques et professionnels, d'artistes et des politiciens.

Laurent McCutcheon, président de Gai Écoute, ne se fait cependant pas d'illusion quant aux athlètes. Il serait très surpris d'en voir dans la caravane des célébrités de ce onzième défilé. L'an dernier, aucun ne s'était présenté, alors qu'on leur avait lancé 64 invitations. « Un courageux va finir par briser la glace », croit-il.

Une liste d'invités controversée ?

Si Gai Écoute dévoile sur son site Internet sa liste d'invitations, c'est tout simplement parce que les gens la lui demandent, explique Laurent McCutcheon.

Invité l'an dernier, le médaillé olympique Jean-Luc Brassard trouve « peut-être exagéré » de rendre cette liste accessible. « Les athlètes amateurs sont très sollicités et, pour ma part, d'autres causes me tiennent plus à coeur », souligne-t-il.

Franco Nuovo, lui aussi convié à la fête, n'y participera pas non plus, mais ne se croit pas homophobe pour autant, dit-il. Il juge tout simplement qu'on doit être fier de ce que l'on accomplit et non de ce que l'on est.

Autre invité d'honneur n'ayant pu être présent l'an dernier, le comédien Michel Poirier n'a pas d'objection, au contraire, à voir son nom sur la liste et fait confiance aux gens pour qu'ils ne sautent pas aux conclusions. « Des personnes invitées peuvent être absentes tout simplement parce qu'elles travaillent ou sont en vacances », fait-il observer.

Fermeture des centres d'hébergement d'urgence

La Presse

LES DEUX centres d'hébergement d'urgence pour sans-logis ouverts par la Ville de Montréal fermeront leurs portes aujourd'hui après un peu plus de deux semaines d'activité. Dans les deux polyvalentes utilisées par la Ville, il restait hier 33 ménages, mais 20 d'entre eux avaient déjà signé un bail. L'administration municipale estime que le nombre de personnes sans logis ne justifie plus l'ouverture de centres d'hébergement. La Ville hébergera néanmoins les personnes encore à la recherche d'un appartement avec l'aide d'organismes communautaires ou dans des hôtels. Au cours de l'opération

1^{er} juillet, la Ville a hébergé jusqu'à 93 ménages au plus fort de la crise. Elle a également distribué 904 suppléments au loyer, mais seulement 477 familles ont utilisé cette aide financière. Les responsables des mesures d'urgence de la Ville de Montréal feront d'ailleurs le bilan de cette opération cet après-midi.



CRISE DU LOGEMENT

CENTRE LINGUISTA

MONTRÉAL • TORONTO • OTTAWA

Cours de langues : parlez et écrivez l'anglais, le français ainsi que l'espagnol!

- Cours intensifs de jour en anglais et en français
- Cours de soir en français, en anglais et en espagnol
- Début de la prochaine session de cours de soir : 4 août 2003
- Cours privés disponibles • Admissible au régime d'A.E.
- Téléphonez pour une évaluation au : (514) 397-1736

500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 802, métro Square Victoria

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

VERRE SUPER-ISO BLOCK
Licence R.B.O. 1985-2179-28
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

514-335-2050
3153892 3153897

Juillet sur Vieux-Québec

A partir de **119\$** par nuit

Hilton sur Vieux-Québec

L'escalade la plus sympathique de votre voyage. Tout le confort et les attentions du Hilton : chambre avec vue magnifique sur le Vieux-Québec et le Saint-Laurent - gratuit pour les enfants - gâteries et jeux - piscine extérieure.

www.hiltonquebec.com 1-800-447-2411

Vous avez deux jours de congé? Offrez-vous deux jours de vacances.

Passez un week-end ici et vous aurez tout compris.

Hôtel, resto, danse, spectacle, lac, piscine, luxe, détente, volupté...

Le forfait *Irrésistible* du Lac-Leamy vous offre le tout dans un cadre tout simplement fabuleux. Vous avez deux jours de congé? Prenez deux jours de vacances à Gatineau... à seulement cinq minutes du centre-ville d'Ottawa.



L'expérience Lac-Leamy
Gatineau, Québec

HÔTEL • THÉÂTRE • CASINO • RESTAURANTS • SPA

99\$* FORFAIT IRRÉSISTIBLE

par pers./occupation double

OPTION-SPECTACLE :

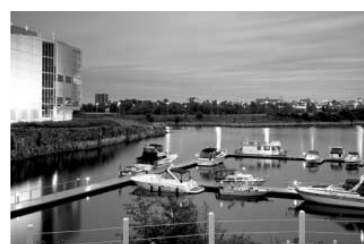
Voyez *Cinémashow* au Théâtre du Casino pour seulement 39\$ par personne

Votre forfait comprend :

- Une nuit au superbe Hilton Lac-Leamy adjacent au Casino
- Le petit-déjeuner
- 20\$ par personne en chèques-cadeaux pour le Casino du Lac-Leamy

Pour réserver, contactez Réservation-Outaouais

1 888 278-7777



* Le prix est par personne, occupation double et ne comprend pas les taxes en vigueur. Le forfait est valide jusqu'au 1^{er} septembre 2003. L'option spectacle est disponible en soirée (21h) du jeudi au samedi et le dimanche en matinée (13h30) jusqu'au 24 août 2003. Service au Théâtre du Casino en sus. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le Hilton Lac-Leamy et le Casino du Lac-Leamy sont détenus et gérés de façon indépendante de Hilton Hotels Corporation et de Hilton International Co.

Création d'un tribunal pour crimes de guerre en Irak

Le Pentagone repousse le retour des troupes *sine die*

Agence France-Presse

BAGDAD — Le Conseil de gouvernement provisoire irakien a décidé hier à Bagdad lors de sa troisième réunion de créer un tribunal pour juger les crimes de guerre commis sous Saddam Hussein et de rétablir les droits des Irakiens « qui ont été victimes de l'oppression du régime déchu ».

« Un comité formé notamment de juristes a été mis sur pied pour appliquer ces décisions », a-t-on indiqué dans l'entourage du dignitaire chiite Mohammad Bahr Al-Ouloum, qui présidait la séance. Son rôle consistera notamment « à définir les bases d'application de ces décisions et à établir des listes nominatives ».

Plusieurs centaines de milliers de chiites ont été tués sous Saddam Hussein et les populations kurdes ont également payé un lourd tribut au cours des 24 ans de règne absolu de l'ancien dictateur.

Parmi les victimes de l'ancien régime, le Conseil a notamment cité les déplacés et les réfugiés. Des populations kurdes ont été expulsées de leurs régions, qui ont été arabisées, tandis que l'assèchement des marais dans le sud de l'Irak a forcé

des milliers de chiites à s'installer dans le Nord.

Ces décisions ont été prises à la veille de l'anniversaire de la prise du pouvoir, le 16 juillet 1979, par Saddam Hussein, toujours en fuite.

Le Conseil n'a pas abordé hier la question de la nomination des ministres, ni examiné les modalités de la présidence.

Portant un coup au moral des troupes américaines, un haut responsable militaire a confirmé hier que la 3^e division d'infanterie de l'armée resterait en Irak pour « une durée indéterminée ».

Au plus fort de la guerre, entre 19 000 et 20 000 soldats de cette division ont combattu en Irak et 16 000 d'entre eux sont encore dans ce pays, a déclaré un porte-parole de cette unité à Fort Stewart (Géorgie), le caporal Randy Litwin.

Le Pentagone a indiqué avoir repoussé le retour des éléments de la 3^e division d'infanterie en raison de problèmes de sécurité, mais compte faire rentrer l'ensemble de la division d'ici la fin de l'automne en les remplaçant par des contingents d'autres unités américaines ou d'autres pays alliés.

Plus de 147 000 soldats américains sont actuellement en Irak,

ainsi que 13 000 autres soldats de la coalition, surtout britanniques, selon le Pentagone. « Nous avons suffisamment d'hommes pour créer un environnement sûr et sécurisé en Irak », a assuré un responsable.

Au moins 80 militaires américains ont été tués depuis le 1^{er} mai en Irak, date à laquelle le président George W. Bush avait déclaré la fin des opérations majeures. De ce nombre, 32 militaires ont été tués au combat et 48 dans d'autres circonstances.

Hier, pour la première fois depuis quatre mois, plusieurs milliers d'anciens officiers de l'armée dissoute de Saddam Hussein ont commencé à recevoir leur solde à Bagdad. La dissolution par l'administrateur en chef américain en Irak, Paul Bremer, de l'ancienne armée et des multiples services de sécurité (quelque 400 000 hommes) a privé de ressources près d'un demi-million de foyers et provoqué le mécontentement de la population.

Dans le nord du pays, des dizaines de corps ont été exhumés sous la supervision d'experts américains dans deux charniers mis au jour dans la région d'Al-Hadar, au sud de Mossoul.

Un ancien dictateur candidat à la présidentielle au Guatemala

Agence France-Presse

GUATEMALA — La candidature à l'élection présidentielle en novembre prochain de l'ancien dictateur Efraïn Rios Montt, autorisée lundi soir par la Cour constitutionnelle du Guatemala, soulève l'inquiétude dans un pays où les violations des droits de l'homme sont régulièrement dénoncées par les organismes internationaux.

Rios Montt, 77 ans, général à la retraite qui fut prédicateur d'une église évangéliste après avoir été chassé du pouvoir le 8 août 1983, a bénéficié d'un récent changement de plusieurs magistrats au sein de la cour pour recevoir cette autorisation qui lui avait été refusée pendant 15 ans.

Alors qu'un article de la Constitution interdit aux dictateurs d'être candidat à l'élection présidentielle, quatre magistrats sur sept ont estimé que cette loi, votée en 1985, n'était pas rétroactive.

« Cette décision est une victoire pour le Guatemala. Le peuple sera libre de choisir son prochain président lors d'un scrutin démocratique », a réagi Rios Montt qui, dans les années 90, a fondé un parti populiste de droite, le Front républicain guatémaltèque, dont est issue le président actuel Alfonso Portillo.

Comme Portillo en 1999, Rios Montt, président du Congrès guatémaltèque depuis quatre ans, pourrait bénéficier des divisions de la droite conservatrice pour remporter l'élection.

Ces dernières années, l'ancien général a fait l'objet de multiples dénonciations pour violations des droits de l'homme de la part d'associations humanitaires guatémaltèques, mais aucune de ces plaintes n'a été jugée recevable.

Une commission parrainée par les Nations unies et chargée d'établir la vérité sur les 36 ans de guerre civile, a établi que le gouvernement de Rios Montt était à l'origine de massacres dans plus de 400 communautés indiennes.

Durant ses deux années au pouvoir, selon plusieurs organismes humanitaires, quelque 17 000 opposants politiques auraient été torturés et exécutés.

Face à l'inaction de la justice de son pays, la leader indigène Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, a porté plainte pour génocide contre lui et sept autres militaires devant l'Audience nationale, la plus haute instance judiciaire espagnole, qui s'est déclarée incompétente.

MOTEUR NERVEUX. PRIX RELAX.



Echo
148\$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 2 714\$

Mensualité de 197,46\$
avec 0\$ de comptant

prix Accès

À partir de

14 102\$†

Équipement de série Echo 2003:

- Moteur 16 soupapes VVT-i 1,5 litre de 108 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 6,6/5,1 L/100 km ville/route*
- Direction à assistance variable
- Système audio 4 haut-parleurs avec lecteur CD
- Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Enjoliveurs de roues complets

Sur toutes les Echo 2003 en stock. Jusqu'au 31 juillet 2003.

00\$
première mensualité location 60 mois*
dépôt de sécurité*

viens chercher ton volant!

ÉQUIPE TOYOTA

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



3152291A



TOYOTA
SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2003 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock sur des termes de location de 60 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † Prix Accès pour la Echo 2003 (BT123M AA) neuve en stock. Le Prix Accès indiqué dans cette publicité est en vigueur pour le mois de juillet 2003 et est établi par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. * Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2003 pour le moteur indiqué. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 juillet 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

3152298

Détournement d'un bateau cubain vers les Bahamas

La Havane fustige les lois américaines privilégiant les réfugiés de la mer venant de Cuba

Agence France-Presse

LA HAVANE – Un bateau cubain a été détourné hier vers les Bahamas avec 27 personnes à bord, peu après une tentative d'émigration illégale avortée qui s'est soldée par trois morts et deux blessés, deux incidents quasi simultanés imputés par Cuba aux lois américaines privilégiant les réfugiés de la mer cubains.

Selon le ministère cubain de l'Intérieur, le bateau a été détourné

au nord de l'île. Appartenant à l'entreprise GeoCuba, il avait quitté vers 3h50 la région de Nuevitas, au nord de la province de Camaguey (Est), et est entré à 11h30 dans les eaux nationales des Bahamas, précise-t-on de même source.

Quelques heures auparavant, les autorités cubaines avaient annoncé que trois personnes avaient été tuées et deux autres blessées dans une tentative avortée de se saisir d'une embarcation de pêche pour gagner les côtes américaines à partir de La Coloma, une petite localité de la province de Pinar del Rio (Ouest).

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur lu à la télévision cubaine, les assaillants tentaient de

se rendre illégalement aux États-Unis. Ils ont été décrits par les autorités cubaines comme des personnes « ayant les pires antécédents pénaux ».

Le groupe, composé de trois hommes, d'une femme et de ses deux enfants — âgés de 10 et 17 ans — aurait tenté de s'emparer de l'embarcation qui se trouvait à quai dans le petit village de pêcheurs de la Coloma, à environ 130 km au sud-ouest de La Havane.

Après une fusillade aux circonstances non précisées, les trois hommes ont été tués, tandis qu'un garde de sécurité du port a été blessé à coups de couteau et qu'un enfant de 10 ans a été blessé d'une balle à la tête, a précisé le communiqué.

« L'objectif de ces délinquants était de se rendre aux États-Unis », selon les autorités cubaines qui ajoutent que « ces faits répugnants sont le résultat direct de la troisième loi qui permet depuis près de 40 ans d'accorder le privilège exceptionnel de donner asile, résidence et droit de travailler immédiatement à toute personne de ce calibre arrivant illégalement aux États-Unis ».

En avril dernier, une embarcation assurant la navette entre divers quartiers de la baie de La Havane avec quelque 40 passagers à bord avait été détournée par un groupe d'hommes armés de couteaux et de pistolets, exigeant d'être approvisionnés en carburant pour se rendre aux États-Unis.

Les trois responsables du détournement, qui s'étaient terminés sans effusion de sang, avaient été fusillés peu après sommairement, provoquant un tollé international.

Le bateau détourné avec 27 personnes à bord a été suivi à distance par un navire des garde-côtes cubains, qui s'est abstenu d'intervenir, a ajouté le Ministère, qui a précisé avoir informé les autorités des États-Unis et des Bahamas de ce détournement.

« Il revient aux autorités des Bahamas et des États-Unis de remplir les accords souscrits avec Cuba, prévoyant de renvoyer vers Cuba le navire et ceux qui l'ont détourné », indique encore le Ministère.

EXPRESS INTERNATIONAL

CORÉE Pression chinoise

LA CHINE, principal allié du régime de Pyongyang, a pressé la Corée du Nord d'accepter une reprise rapide des pourparlers sur son programme nucléaire, jugeant que cette reprise est « capitale » pour la paix dans la péninsule. Le numéro deux de la diplomatie chinoise, Dai Bingguo, a séjourné à partir de samedi dernier et jusqu'à hier en Corée du Nord, où il a remis en titre du président chinois Hu Jintao au numéro un nord-coréen, Kim Jong-Il, dont le contenu n'a pas été dévoilé.— d'après AFP

BURUNDI Plus robuste

LES CHEFS d'État régionaux doivent se rencontrer le 20 juillet à Dar es Salaam pour envisager d'envoyer des troupes au Burundi avec un mandat d'intervention plus étendu pour mettre fin à l'offensive actuelle des rebelles sur Bujumbura, a annoncé hier aux journalistes le président ougandais, Yoweri Museveni. « Nous envisageons d'envoyer une force plus robuste », a-t-il également déclaré.— d'après AFP

RUSSIE Missiles volés

AU MOINS quatre missiles sol-air portables ont été volés dans un entrepôt de la marine russe proche de Saint-Petersbourg, a annoncé hier le parquet militaire cité par Interfax. Ces missiles sont suffisamment légers pour être transportés et utilisés par une seule personne. Ils sont particulièrement prisés par les indépendantistes tchétchènes pour faire échec à l'aviation russe, notamment à ses hélicoptères.— d'après AFP

BRÉSIL Popularité

LA POPULARITÉ du président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, est restée pratiquement inchangée entre les mois de mai et juin mais son gouvernement perd des points, selon un sondage de l'institut Senus. La cote de Lula passe de 78 à 77,6 % tandis que celle de son gouvernement recule de 5,3 % points, passant de 51,6 à 46,3 %.— d'après AFP

PHILIPPINES Communistes

HUIT SOLDATS de l'armée philippine ont été tués par des combattants de la guérilla communiste de la Nouvelle Armée du peuple (NPA) qui leur ont tendu une embuscade dans le nord des Philippines, selon des responsables des forces de l'ordre. La NPA, forte de 9000 hommes, mène depuis les années 70 une guérilla contre les gouvernements philippins successifs et a intensifié ses attaques contre l'armée gouvernementale. Elle avait lancé des attaques la semaine dernière dans l'île de Samar, dans le centre des Philippines, qui avaient fait 17 morts.— d'après AFP

INDE Maoïstes

DES REBELLES maoïstes présumés ont déclenché plusieurs explosions hier, faisant sauter des voies ferrées et dérailler trois trains dans l'État de Bihar, dans l'est de l'Inde, selon la police. Les attentats n'ont pas fait de victime. Un porte-parole de la police a estimé que les attaques étaient liées à une grève générale à laquelle la guérilla avait appelé pour dénoncer la répression policière contre ses membres. L'État de Bihar est frontalier du Népal, aux prises avec une rébellion maoïste.— d'après AP et AFP

Un chèque
de 5 000 000 \$,
ça vous irait ?



Ce soir 5 000 000 \$

18 ans +



LOTO
QUÉBEC

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

www.loto-quebec.com

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

La vérité, S.V.P.



MICHELÈ OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Zhara Kazemi, la photographe montréalaise qui aurait été battue à mort par la police iranienne, n'aurait pas été entermée et son corps serait toujours à Téhéran. C'est du moins ce que croit l'ambassadeur du Canada en Iran, Philip MacKinnon. Évidemment, tout est au conditionnel : aurait été battue, ne serait pas entermée... Le Canada a beau exprimer son indignation parce qu'un de ses ressortissants s'est fait salement tabasser par la police, il doit se contenter de verbes au conditionnel.

Difficile d'obtenir des réponses nettes et claires d'un pays dirigé par une dictature. L'Iran ne fait pas exception. Et les réponses sont encore plus tortueuses lorsqu'il y a bavure.

Et dans ce cas-ci, la bavure est énorme. Le 23 juin, Zhara Kazemi, une Canadienne d'origine iranienne, prenait des photos à la porte d'une prison de Téhéran réservée aux dissidents politiques. Personne ne sait exactement ce qui s'est passé mais elle aurait été arrêtée, interrogée, battue. Transportée à l'hôpital dans un état critique, elle a succombé à ses blessures. La version officielle parle d'attaque cérébrale, mais qui y croit ?

Plusieurs questions restent sans réponse : quelles circonstances ont entouré l'arrestation de Mme Kazemi, pourquoi a-t-elle été arrêtée, où a-t-elle été amenée, qui l'a battue, comment est-elle morte, y a-t-il eu une autopsie et si oui, le Canada aura-t-il une copie du rapport ? Et le rapport, sera-t-il fiable ou aura-t-il été tripoté par les autorités religieuses ?

Le Canada a non seulement le droit d'avoir des réponses claires mais il doit les exiger, soit par la

voie diplomatique, polie et feutrée, ou, si nécessaire, de façon plus musclée. Il ne faut pas que l'affaire Kazemi se dégonfle et que le Canada s'écrase.

■ ■ ■
Devant l'immense controverse suscitée par cette affaire, le président iranien, l'ayatollah Khatami a ouvert une enquête qu'il a confiée à quatre ministres. Il faut que l'Iran se sente drôlement dans l'eau bouillante pour faire un tel plat de la mort d'une obscure photographe.

Le problème, c'est que Khatami n'a pas beaucoup d'autorité. Même s'il a été démocratiquement élu par une forte majorité d'Iraniens qui croyait dans ses promesses de réformes, le vrai pouvoir reste entre les mains des ultraconservateurs menés par le Guide suprême, l'ayatollah Khamenei.

Les spécialistes de la question iranienne croient que le procureur général de Téhéran, Saïd Mortazavi, la bête noire des réformateurs, aurait supervisé l'opération Zhara Kazemi et que l'interrogatoire, l'arrestation et la tentative de camouflage portent sa marque. Mortazavi est le bras judiciaire des ultraconservateurs. C'est lui qui est à l'origine de la fermeture de la majorité des journaux réformateurs au cours des deux dernières années.

L'équipe d'enquêteurs de Khatami, qui a un pouvoir extrêmement limité, ne pourra jamais interroger Mortazavi.

Idéalement, le Canada devrait exiger la tenue d'une enquête indépendante mais jamais l'Iran n'acceptera de voir des enquêteurs qui échappent à son contrôle fouiller dans son linge sale. Il faudrait d'extraordinaires pressions internationales pour que l'Iran cède.

Cette histoire va-t-elle sombrer dans l'oubli ? Si oui, ce serait scandaleux. Ça prouverait que le pouvoir des ultrareligieux est extrêmement fort et que le Canada, impuissant, est incapable d'obtenir justice. Mais, surtout, cela signifierait que Zhara Kazemi est morte pour rien.

La santé ou les impôts ?



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a confirmé lundi son intention d'annoncer une première baisse d'impôts d'un milliard dans son prochain budget, tel que promis dans le programme libéral. Les contribuables apprécieront sa détermination ; il faut évidemment baisser les impôts le plus tôt possible. Mais pas à n'importe quel prix.

« Nous réduirons les impôts et nous réinvestirons en santé et en éducation », écrivait Jean Charest dans la plate-forme électorale du Parti libéral. Les priorités des libéraux étaient donc claires. Il s'agit de savoir si la situation budgétaire du gouvernement lui permettra de respecter tous ses engagements.

En matière de santé, le plan d'action libéral promettait d'accroître chaque année les dépenses pour absorber les coûts de système (900 millions par année), somme à laquelle on ajoutait les hausses de transferts fédéraux (352 millions l'an prochain), plus des investissements additionnels. Pour 2004-5, le budget de la Santé devrait donc augmenter d'au moins 1,6 milliard. Les libéraux doivent aussi injecter des sommes supplémentaires en éducation, ce qu'ils ne sont pas parvenus à faire cette année.

Malgré les compressions radicales décidées le mois dernier, les finances du gouvernement restent extrêmement serrées. Le ministre Séguin lui-même ne cesse de parler d'une « impasse ». Tant mieux s'il réussit à trouver une issue pour alléger le fardeau fiscal. Mais cette marge de manoeuvre ne doit pas être déglacée au prix des investissements promis en santé et en éducation. Les priorités du plan libéral doivent être mises en ordre. Un : la santé. Deux : l'éducation. Trois : les baisses d'impôts.

Décision éclairée



MICHELÈ BOISVERT

mboisver@lapresse.ca

Rarement une décision de la Banque du Canada n'aura été aussi attendue. David Dodge, le gouverneur de la Banque du Canada, allait-il opter pour le maintien des taux directeurs ou au contraire, allait-il les baisser ? La grande majorité des économistes s'attendait au statu quo. La publication, vendredi dernier, de statistiques encourageantes sur le front de l'emploi et la baisse récente de la valeur du dollar canadien permettaient, selon eux, à la Banque du Canada de reporter à plus tard un assouplissement de sa politique monétaire.

Faisant fi de ce quasi consensus, David Dodge y est allé d'une baisse d'un quart de point de pourcentage, ramenant le taux cible du financement à un jour à 3 %. En prenant cette décision, le gouverneur

de la Banque du Canada a fait, à notre avis, preuve d'une grande clairvoyance.

Pourquoi risquer d'attendre alors que les pressions inflationnistes se sont atténuées et que l'économie canadienne a besoin d'un stimulus ? Les effets combinés du SRAS, de la maladie de la vache folle et de l'appréciation rapide et marquée de notre monnaie par rapport au dollar américain ont en effet freiné la croissance du PIB canadien au cours des trois derniers mois.

Bien qu'on mise sur une reprise de l'économie nord-américaine au cours du deuxième semestre, rien ne nous garantit que ces espoirs vont se concrétiser.

La baisse des taux directeur constitue en quelque sorte une police d'assurance qui permettra à l'économie canadienne de se remettre sur les rails et de profiter pleinement de la reprise lorsqu'elle se fera véritablement sentir.

Par sa décision d'hier, la Banque du Canada a fait preuve d'une souplesse à laquelle elle ne nous avait pas habitués au cours des dernières décennies. Ce geste préventif s'avère, dans ce cas-ci, une excellente initiative.



Patrick Dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

Droits réservés

Québec ne veut pas de la carte d'identité nationale

LA BOÎTE AUX LETTRES

Vos papiers!

LE PROJET du ministre Denis Coderre ne convainc pas au premier abord. Comme le souligne justement Michelle Courchesne, nouvelle ministre québécoise des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, la carte d'identité nationale est tout à fait concurrentielle au passeport. Sa supposée complémentarité à ce dernier n'est qu'affaire de nomenclature et la nature intrinsèque de ce projet fait écho à plusieurs dérives symptomatiques.

D'abord, dans les pays où elle est depuis longtemps obligatoire, comme la France, par exemple, la carte d'identité nationale a été perçue, d'une part, comme un prétexte permettant à l'État l'imposition d'un timbre fiscal ; d'autre part comme un moyen de contrôle policier discrétionnaire. Il faut avoir vécu en touriste, incrédule, une opération de contrôle d'identité systématique à la sortie du métro, pour en saisir l'arbitraire.

Dérive sécuritaire, donc, qui n'est pas sans laisser penser qu'il y a là quelque complaisance devant la paranoïa de nos puissants et paternalistes voisins du Sud ; ces derniers percevant toujours le Canada comme une passoire continentale pour les terroristes.

Dérive carriériste, aussi, car en cette fin de régime, et c'en est une, les lieutenants de Jean Chrétien qui ne se seront pas avantageusement fait remarquer par quelque projet d'envergure risquent de rester sur la touche.

Dérive bureaucratique, finalement, car après plus d'une décennie au pouvoir, ce gouvernement ne déguise même plus ses visées centralisatrices.

Mais quand bien même, après tout cela, si l'on décide d'accorder à ce projet quelque légitimité, il suffit d'observer le cafouillage monumental dans le dossier du contrôle des armes à feu, pour douter de la capacité de l'appareil actuellement en place à gérer pareille concentration d'informations sensibles à un coût raisonnable, tout en garantissant aux citoyens le respect de leurs vies privées et le cloisonnement absolu que suppose une telle gérance.

MICHEL DAVIAU
Montréal



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Denis Coderre

Rien à cacher ?

JE NE VOIS rien de répréhensible à vouloir améliorer les techniques d'identification des personnes comme ressortissants canadiens. L'usage de l'empreinte digitale ou même de l'iris ne constitue pas selon moi une invasion de la vie privée ; il ne fait que donner plus d'assurance de la véracité du document. Je crois que les nombreux vols de passeports ainsi que les faux qui permettent à des criminels, des terroristes ou tout simplement des indésirables d'abuser de l'hospitalité de notre pays justifient amplement un resserrement important dans les mesures de contrôle. Personnellement, je ne me sentirais aucunement brimé dans mes droits si on exigeait de moi que je donne mes empreintes digitales ou qu'on enregistre l'iris de mon oeil. Cela ne veut pas dire que nous nous dirigeons vers un État policier. Notre Charte des droits et libertés qu'on pourrait souvent qualifier de Charte des privilèges et des abus nous en préserve grandement. Seuls les escrocs, les terroristes ou les personnes qui désirent causer leurs activités douteuses auraient des raisons de s'opposer à cette amélioration du contrôle de la citoyenneté canadienne.

CLAUDE DESMARAIS
Embrun, Ontario

Gare aux fuites !

JE PENSE que c'est une mauvaise idée de regrouper des renseignements aussi personnels que les empreintes digitales et rétinienne sur une carte d'identité. Si une personne malhonnête récupère la carte d'une autre personne, elle pourra extirper les renseignements personnels et s'en servir à mauvais escient. De regrouper de tels renseignements dans une base de données est aussi une mauvaise idée car on voit bien que le gouvernement québécois n'est pas capable de protéger les renseignements personnels. Pensez aux fuites à la RAMQ et à la SAAQ. Ce sera le même problème avec le gouvernement fédéral.

PASCAL LALONDE

Un complément au passeport

JE CROIS QUE la carte d'identité avec empreintes digitales et la forme de l'iris serait une bonne chose. Le passeport est une bonne chose mais combien y a-t-il de faux passeports ? Avec les empreintes digitales et la forme de l'iris je pense que les fraudeurs auraient de la difficulté à se présenter avec un faux passeport.

MALVIN BAKER

Comme en France ?

CHAQUE CITOYEN devrait obligatoirement avoir sur lui un papier d'identité officiel, en l'occurrence une carte d'identité semblable à celle que les Français doivent avoir sur eux en tout temps avec photo, empreintes digitales, adresse, etc. Je trouve cela tout à fait aberrant qu'il n'y ait rien ici. La carte doit être nationale donc canadienne, tout le monde la même présentation d'est en ouest du pays, un seul modèle pour chacun. Il en est de même pour la carte d'électeur, une vraie carte avec photo, adresse et également la place pour y mettre un tampon prouvant que la personne a bien voté tel jour et à tel endroit. Le système d'identité de la personne devrait prendre un peu modèle sur d'autres pays où les règles sont un peu plus strictes et où un certificat de naissance comme preuve d'identité fait rire le monde à en pleurer !

EVELYNE GINESTAR

Ménageons nos transports...

ON ANNONCE pour le week-end prochain des travaux routiers sur l'autoroute 15, sortie du pont Champlain, sur le pont Mercier en direction de Montréal, à l'autoroute Ville-Marie est, évidemment l'autoroute Décarie sera fermée ainsi que le pont Jacques-Cartier pour les éternels feux d'artifice. Bravo

au ministère des Transports pour cette belle coordination. Je suggère aux touristes américains et aux automobilistes de la Rive-Sud qui voudraient se rendre à Montréal d'emprunter le pont Pierre-Laporte et de revenir par la route 138.

RÉJEAN GAGNON

BIEN PLUS.



GRANDE LIQUIDATION GM

0%

**DE FINANCEMENT À L'ACHAT
PENDANT 60 MOIS[†]**

PLUS

1000\$ de réduction*

**À L'ACHAT OU À LA LOCATION,
SUR PRESQUE TOUS
LES MODÈLES 2003.**

PLUS DE PUISSANCE

Moteur ECOTEC 2,2L de 140HP

PLUS DE PLAISIR

Tenue de route et maniabilité améliorées
 Transmission manuelle 5 vitesses Getrag

PLUS DE SÉCURITÉ

2 sacs gonflables à déploiement adapté
 Système antivol PASSLock

PLUS DE FIABILITÉ

**Garantie 5 ans ou 100 000 km sur
le groupe motopulseur sans franchise**

PLUS DE FLEXIBILITÉ

Banquette arrière à dossier
rabattable divisé 60/40



CHEVROLET LA BERLINE CAVALIER VL 2003 REDESSINÉE

LOCATION

148\$/mois*

TERME DE 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000\$*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

0\$ dépôt de sécurité*

ACHAT

241\$/mois**

TERME DE 60 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000\$*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

0\$ comptant**



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant: Cavalier VL (1JC69/R7A). Photo à titre indicatif
seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison.
* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 2353\$ ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus.

Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80000km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. ** Paiements mensuels basés sur un terme de 60 mois sans versement initial. À l'achat, préparation et transport inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Le crédit de 1000\$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

